GUIDE D'ORIENTATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

APRÈS LA 3ème

RENTRÉE 2027

PRÉPARER SON ORIENTATION

LES ÉTABLISSEMENTS

LES FORMATIONS

AVEC LE SOUTIEN DE

onisep

VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

ÉDITO

Didier VIN-DATICHE

VICE-RECTEUR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ENSEIGNEMENTS

La classe de 3e est une année importante. Elle marque la fin du collège et l'aboutissement de plusieurs années d'apprentissage. Pour beaucoup d'entre vous, elle sera aussi l'occasion d'obtenir un premier diplôme, le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale. C'est surtout le moment où vous allez commencer à faire des choix pour préparer la suite de votre parcours.

Dans quelques mois, vous entrerez au lycée. Vous choisirez une voie générale, technologique ou professionnelle en fonction de vos envies, de vos qualités, de vos centres d'intérêt et de vos projets. Ce premier choix est important, mais il ne décide pas de toute votre vie. Au fil de vos études, vous continuerez à découvrir de nouvelles possibilités et votre projet pourra évoluer.

Depuis plusieurs années, vous explorez le monde des métiers et des formations grâce aux activités proposées dans votre collège, aux stages, aux rencontres avec des professionnels, aux forums ou encore aux événements organisés partout en Nouvelle-Calédonie. Toutes ces expériences vous aident à mieux vous connaître et à construire votre avenir.

Ce guide est là pour vous accompagner. Vous y trouverez toutes les formations proposées en Nouvelle-Calédonie après la 3e. Vous découvrirez également les différents diplômes, les établissements qui les proposent, les possibilités de poursuite d'études, l'alternance et les aides auxquelles vous pouvez avoir droit.

N'hésitez pas à en parler avec vos parents, vos professeurs, votre professeur principal ou un psychologue de l'éducation nationale. Ils sont là pour répondre à vos questions et vous aider à faire un choix qui vous ressemble. À partir de la rentrée 2027, l'application AVENIR(S) de l'Onisep vous permettra également d'explorer les métiers, de découvrir les formations et de conserver toutes vos recherches au même endroit.

Prenez le temps de feuilleter ce guide, soyez curieux, posez des questions et osez découvrir de nouveaux horizons. Chaque parcours est unique. L'essentiel est de construire, pas à pas, un projet qui vous permettra de vous épanouir et de réussir.

Je vous souhaite une belle année de 3e et beaucoup de réussite dans la construction de votre avenir.

SOMMAIRE

ÉDITO 3
PRÉPARER VOTRE ORIENTATION EN CLASSE DE 3E 6
LES ÉTAPES CLÉS DE VOTRE ANNÉE 6
LES FORMATIONS APRÈS LA 3E 7
LA PLATEFORME NUMÉRIQUE AVENIRS DE L'ONISEP 9
LA PLATEFORME AVENIR(S) 9
POUR L'ÉLÈVE 9
LES SPÉCIFICITÉS DE LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE 10
LA CLASSE DE 2DE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE 10
LA CLASSE DE SECONDE STHR 11
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS 12
DES FORMATIONS PARTICULIÈRES 13
LA SECTORISATION À L'ENTRÉE EN 2DE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE 15
CAS GÉNÉRAL 15
CAS PARTICULIER 16
LA VOIE GÉNÉRALE EN 1RE ET TERMINALE 17
LA VOIE TECHNOLOGIQUE EN 1RE ET TERMINALE 18
VERS LE BACCALAURÉAT 20
PRÉSENTATION 20
LE CONTRÔLE CONTINU 20
BAC GÉNÉRAL 21
BAC TECHNOLOGIQUE 21
LES LYCEES GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES ET LEURS FORMATIONS PAR PROVINCE 22
LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE SUD 22
LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE NORD 25
LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ 26
LYCÉES PRIVÉS EN PROVINCE SUD 26
LES SPÉCIALITÉS DE LA VOIE PROFESSIONNELLE 28
LES ATOUTS DE L'ALTERNANCE 28
LA PASSERELLE POUR CHANGER D'ORIENTATION 29
LE CAP (CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE) ET LE CAP AGRICOLE 30
LE BAC PROFESSIONNEL ET LE BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE 32
UN CHEF-D'ŒUVRE A RÉALISER 33
LES ÉTABLISSEMENTS ET LEURS FORMATIONS PAR PROVINCE 35
LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE SUD 35
LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE NORD 37
LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ 38
LYCÉES PRIVÉS EN PROVINCE SUD 39
LYCÉES PRIVÉS EN PROVINCE NORD 41
UNE CARTE INTERACTIVE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES 42

ATTENTION : les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications

Directeur de publication

Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, directeur général des enseignements, Didier Vin-Datiche

DAIO - Déléguée académique pour l'information, l'orientation et la persévérance scolaire
Inspectrice de l'éducation nationale en charge de l'information et de l'orientation, Karima Touati-Bedjbedj

Conception et rédaction

Adjointe de la DAIO - Directrice du CIO, Anne-Marie Gobillot

Réalisation

Service de production multimédia éducative du vice-rectorat

Remerciements

Aux différents services du vice-rectorat et à l'équipe du CIO pour leur contribution

Photo de couverture © Adobe Firefly - créé par l'intelligence artificielle et vérifié par un humain

LES CAP, POUR FAIRE QUOI ET OÙ LES PRÉPARER ? 43
LES BAC PRO, POUR QUEL MÉTIER ET OÙ LES PRÉPARER? 45
SE FORMER AVEC UN CONTRAT D'ALTERNANCE 49
INFORMATIONS PRATIQUES 50
QUI PEUT M'AIDER ? 50
OÙ TROUVER DES INFORMATIONS ? 50
QUESTIONS FRÉQUENTES 52
AUTRES POSSIBILITÉS DE FORMATION 53
ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP 54
RAPPEL SUR LE RECENSEMENT OBLIGATOIRE ET LA JDC 56
LES BOURSES ET AIDES PROVINCIALES 57
PROVINCE SUD 57
PROVINCE NORD 57
PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ 57
CONTACTS UTILES 58
LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION 60

© MAGNIFIC - créé par l'intelligence artificielle et vérifié par un humain

PRÉPARER VOTRE ORIENTATION EN CLASSE DE 3E

La classe de 3e marque la fin de votre parcours au collège.
Deux grandes voies de formation s'offrent à vous pour la rentrée suivante :
voie générale et technologique ou **voie professionnelle**.

LES ÉTAPES CLÉS DE VOTRE ANNÉE

La démarche d'orientation est encadrée par une procédure d'affectation présentant des règles et un calendrier à suivre tout au long de l'année.

1ER TRIMESTRE (février à mai) – Le temps de l'exploration et de la réflexion

Dès le 1er trimestre, il est important de vous informer sur les parcours de formation possibles après la 3e et de faire le point sur vos aptitudes scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.

- Informez-vous et consultez des ressources sur les différentes formations et les métiers que vous aimez, auprès d'un psy-EN (psychologue de l'éducation nationale) en prenant rendez-vous soit dans votre établissement, soit au CIO (centre d'information et d'orientation) proche de chez vous et/ou auprès du professeur documentaliste dans le CDI (centre de documentation et d'information) de votre collège.
- Prévoyez des échanges avec votre professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale intervenant au collège.
- Préparez votre séquence d'observation en milieu professionnel pour découvrir le monde du travail et tester un projet de formation ou de métier.
- Pensez à noter sur votre agenda les rendez-vous importants de l'année, comme les salons ou les JPO (journées portes ouvertes) dans les lycées, CFA (centres de formation d'apprentis alternants) et autres établissements.
- Enregistrez vos recherches dans un espace dédié comme l'ENT (espace numérique de travail) de votre collège.

2ND TRIMESTRE (Juin à août) – Formulation des intentions provisoires d'orientation

Sur la fiche de dialogue remise par le collège, vous devez formuler une ou plusieurs intentions provisoires :

- 2de GT (générale et technologique) ou 2de spécifique (bac STHR),
- 2de professionnelle organisée ou non par familles de métiers, sous statut scolaire ou en apprentissage,
- 1re année de CAP ou de CAP agricole, sous statut scolaire ou en apprentissage.
- En réponse à vos intentions d'orientation, le conseil de classe du 2ème trimestre émet un avis provisoire d'orientation. Cet avis constitue la base du dialogue avec votre professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale en vue du choix définitif.
- Parallèlement, continuez à approfondir votre information grâce aux journées portes ouvertes (JPO) et aux mini-stages organisés dans les lycées. C'est l'occasion de découvrir les enseignements et les spécialités, d'assister à un cours et de rencontrer des élèves et des professeurs.

3ÈME TRIMESTRE (septembre à décembre)

- Vous arrêtez vos choix définitifs d'orientation et d'affectation.
- Vous formulez vos choix définitifs et les indiquez sur la fiche de dialogue.
- Le conseil de classe du troisième trimestre formule une proposition d'orientation :
- Si elle correspond à votre demande, elle devient alors la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement dans la fiche de dialogue ;
- Si elle est différente, le chef d'établissement prend la décision définitive, après un entretien avec vous et votre famille. En cas de désaccord avec cette décision, votre famille peut, dans un délai de 3 jours, faire appel auprès d'une commission qui arrêtera la décision d'orientation définitive.
- Pour statuer, la commission s'appuie sur les éléments transmis par votre famille et ceux fournis par le chef d'établissement.
- Un désaccord persiste, vous et votre famille pouvez demander votre maintien dans la classe d'origine.
- Après les épreuves du Diplôme Nationale du Brevet (DNB), vous recevrez votre notification d'affectation en lycée. Vous devrez impérativement vous inscrire dans le délai indiqué sur le dossier. Sinon, la place qui vous a été attribuée pourrait être considérée comme libre et sera proposée à un autre élève sur liste d'attente.
- N'hésitez surtout pas à formuler plusieurs vœux. Sur le dossier de demande d'affectation, vous inscrirez : pour la 2de GT, les enseignements optionnels (généraux ou technologiques) demandés et, pour chacun, les établissements souhaités. Pour la voie professionnelle, le choix des spécialités professionnelles et les modalités de formation (statut scolaire ou apprentissage).

À noter : si je n'ai pas d'affectation en lycée, le chef d'établissement, avec le psy-EN, peut m'accompagner dans ma démarche d'orientation.

À SAVOIR !

DISPOSITIONS CONCERNANT LE DOUBLEMENT ET LE MAINTIEN

« À titre exceptionnel, lorsque le dispositif d'accompagnement pédagogique mis en place n'a pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage rencontrées par l'élève, un doublement peut être décidé par le chef d'établissement en fin d'année scolaire. Cette décision intervient à la suite d'une phase de dialogue avec l'élève et ses représentants légaux [...] après que le conseil de classe s'est prononcé. La décision de doublement est notifiée par le chef d'établissement aux représentants légaux de l'élève [...]. Ces derniers peuvent faire appel de cette décision.

La mise en œuvre d'une décision de doublement s'accompagne d'un dispositif d'accompagnement pédagogique spécifique de l'élève concerné, qui peut notamment prendre la forme d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE). Une seule décision de doublement peut intervenir durant la scolarité d'un élève avant la fin du cycle 4. »

Le cycle 4 (cycle des approfondissements) recouvre les classes de 5e, 4e et 3e.

Références :

Circulaire du vice-rectorat - direction générale des enseignements portant sur la mise en œuvre de l'orientation et du doublement au titre de la rentrée scolaire 2022 du 31 mai 2021.

Décret n° 2018-119 du 20 février 2018 - JO du 21/02/2018 - BO n° 8 du 22/02/2018 (extraits).

LES FORMATIONS APRÈS LA 3E

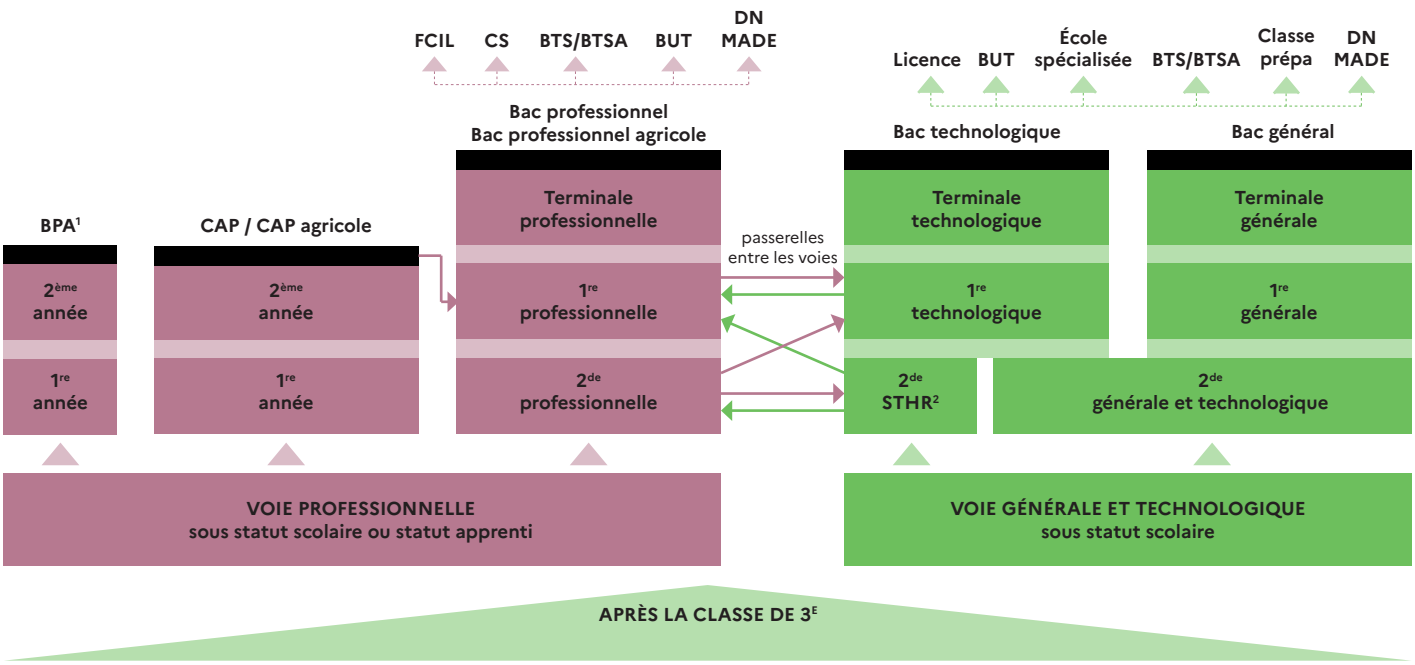

1. Le BPA est exclusivement en apprentissage.
2. Dans la série STHR, les enseignements technologiques débutent dès la classe de 2de.

LEXIQUE DES FORMATIONS

BMA : brevet des métiers d'art
BP/BPA : brevet professionnel/brevet professionnel agricole
BTM : brevet technique des métiers
BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/brevet de technicien supérieur agricole
BUT : bachelor universitaire de technologie
CAP/CAP agricole : certificat d'aptitude professionnelle/certificat d'aptitude professionnelle agricole
CS : certificat de spécialisation (agricole)
DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design
FCIL : formation complémentaire d'initiative locale
FSS : formation supérieure de spécialisation

Bac général

La voie générale se compose d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité et d'enseignements optionnels.

Le bac général mène principalement à des filières d'études longues à bac +3, bac +5 voire plus.

Bac professionnel/bac professionnel agricole

Décliné dans de nombreuses spécialités, le bac pro offre l'accès direct à l'emploi. La poursuite d'études est toutefois possible, notamment en BTS/BTSA.

Bac technologique

Sept séries au choix en Nouvelle-Calédonie : ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG. Le bac techno conduit principalement à des études supérieures techniques à bac + 2 (BTS/BTSA), voire plus longues (BUT, écoles d'ingénieurs, de commerce, licences…).

BPA

Décliné en 6 secteurs professionnels, le BPA (brevet professionnel agricole) est proposé par la voie de l'apprentissage.

CAP/CAP agricole

Premier niveau de qualification professionnelle, le CAP vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier. La poursuite d'études est envisagée, notamment en bac professionnel. CAP en 1, 2 ou 3 ans en fonction du profil et des besoins de l'élève.

Les passerelles

Lorsque cela est nécessaire, elles permettent des parcours réversibles entre les différentes voies, il existe des possibilités de stages passerelles en fonction de votre profil.

INFO +

DIPLÔMES ET NIVEAUX DE QUALIFICATION

(Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles)

Niveau 3 : CAP, BEP.

Niveau 4 : bac général, technologique ou professionnel, BP ou équivalent.

Niveau 5 : diplômes de niveau bac + 2 (BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales ou équivalent).

Niveau 6 : diplômes de niveau bac + 3 (BUT, licence, licence professionnelle ou équivalent) ou bac + 4 (master 1 ou équivalent).

Niveau 7 : diplômes de niveau bac + 5 (master 2, diplôme d'ingénieur ou de grande école).

Niveau 8 : diplômes de niveau bac + 8 (doctorat).

LA PLATEFORME NUMÉRIQUE AVENIRS DE L'ONISEP

https://avenirs.onisep.fr/

Avenir(s) est la plateforme d'accompagnement à l'orientation de l'ONISEP.
Elle propose aux élèves et aux équipes éducatives un large éventail de ressources en ligne, ainsi que des services de conseil personnalisé.

LA PLATEFORME AVENIR(S)

Une entrée unique pour que les élèves puissent développer leurs compétences et leur réflexivité :

- Un compte gratuit.
- Simple d'usage.
- Intégrée aux outils de vie de classe(sans réauthentification).
- Reprenant les données Folios pour les élèves qui l'utilisaient.

Un dispositif pour que les équipes éducatives puissent accompagner les élèves dans la construction progressive et sereine de leurs projections vers l'avenir et dans la préparation de leurs candidatures.

POUR L'ÉLÈVE

Une interface annuelle utilisable en classe et en autonomie pour un parcours serein.

Des objectifs annuels

- **Des objectifs définis nationalement**, et non modifiables, qui s'affichent par défaut pour l'élève.
- **Des objectifs additionnels**, qui apparaissent le chef d'établissement les a sélectionnés lors du paramétrage de la plateforme.
- La complétion de chaque objectif est **autoévaluée par l'élève** et l'avancement de chaque élève sur ses objectifs est remonté dans les tableaux de bord accompagnateurs.

Un guide

- **Un système de questions / réponses qui guide l'élève** dans la plateforme en lui recommandant les activités et les contenus en fonction de ses besoins.
- **Adapté au niveau de l'élève.**
- **Prenant en compte son historique et son évolution dans la plateforme :** le guide s'adapte aux réponses déjà fournies et au calendrier annuel.
- **Sollicitant l'élève en continu :** le guide est présent en permanence sur l'écran et il interpelle l'élève (notamment par des micro-animations)

Des informations, outils et activités mis à disposition

Selon le niveau de classe, les décisions de l'enseignant et les réponses de l'élève aux questions du guide, propositions personnalisées de quizz, informations, activités.

- **Un agenda annuel** présentant les jalons de l'orientation, les tâches à réaliser et les activités proposées.
  (exemple : salon de l'orientation, participation à world skills…).
- Une présentation d'informations personnalisées.
- **Des liens vers les banques de stage et autres outils nationaux ou locaux.**

LES SPÉCIFICITÉS DE LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

La voie générale et technologique prépare en 3 ans les lycéens au bac général ou au bac technologique et à la poursuite d'études supérieures. Elle débute par un cycle de détermination (classe de 2de) commun aux deux voies, puis se divise en cycle terminal (classe de 1re et de Terminale) générale ou technologique.

LA CLASSE DE 2DE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Une classe de 2de commune aux élèves souhaitant préparer ensuite un bac général ou un bac technologique, avec des enseignements communs (pour une culture commune renforcée), des enseignements optionnels généraux et technologiques. Un test de positionnement en français et en mathématiques a lieu en début d'année.

L'emploi du temps comprend 11 enseignements communs à tous les élèves pour acquérir une culture générale et des méthodes de travail. Les élèves peuvent aussi choisir un ou deux enseignements optionnels (un enseignement général et/ou un enseignement technologique) et latin ou grec, en fin de 3e.

Des heures de vie de classe, un accompagnement personnalisé tout au long de l'année (maîtrise de l'expression écrite et orale) notamment en fonction des résultats du test.

Un accompagnement au choix de l'orientation (54 heures par an) pour découvrir le monde professionnel et s'y repérer, connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés et élaborer son projet d'orientation.

Liste et volumes horaires des enseignements de 2de générale et technologique

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE ÉLÈVE
Français	4h
Histoire-Géographie	3h30*
LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)	6h*
Sciences Economiques et Sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences de la Vie et de la Terre	1h30
Éducation Physique et Sportive	2h
Enseignement moral et civique	18h annuelles
Sciences numériques et technologie	1h30
Éléments fondamentaux de la culture kanak	0h30*
Accompagnement personnalisé (c)	1h*
Accompagnement au choix et à l'orientation (d)	1h30

a) La langue vivante B peut être étrangère ou régionale.
b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.
c) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.
d) 54h à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités d'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

* Adaptation à la Nouvelle-Calédonie

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL (0 ou 1)	HORAIRE ÉLÈVE
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	
Langues et Cultures de l'Antiquité : latin (e)	3h
Langues et Cultures de l'Antiquité : grec (e)	3h
Langue Vivante C (a) (b)	3h
Arts: au choix parmi Arts plastiques, Audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique ou Théâtre	3h
Éducation Physique et Sportive	3h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (f)	3h
ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE	
Management et gestion	1h30
Santé et social	1h30
Biotechnologie	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovation technologiques	1h30
Création et culture - Design	6h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (f)	3h
Pratiques sociales et culturelles (f)	3h
Pratiques professionnelles (f)	3h
Atelier artistique	72 heures annuelles

0...1

a) La langue vivante C peut être étrangère ou régionale.
b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.
e) Les enseignements optionnels latin et grec peuvent être choisis en plus de l'enseignement optionnel suivi par ailleurs.
f) Enseignements assurés uniquement dans les LEGT agricoles.

LA CLASSE DE SECONDE STHR

La classe de 2de STHR (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration) spécifique à la série technologique du même nom, se caractérise par un fonctionnement spécifique. Les élèves suivent des enseignements communs (dont trois spécifiques à la série STHR), auxquels s'ajoutent 4 semaines de stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel et des enseignements optionnels.

Liste et volumes horaires des enseignements de 2de STHR

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE ÉLÈVE
Mathématiques	3h
Français	4h
Histoire-Géographie	3h
LVA et LVB (langue vivante étrangère, dont obligatoirement l'anglais)	5h
Éducation physique et sportive	2h
Sciences	3h
Enseignement moral et civique	18h annuelles
Économie et gestion hotelière	2h
Sciences et technologies des services	4h
Sciences et techonlogies culinaires	4h
Stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel	4 semaines
DEUX ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS AU PLUS PARMI :	**HORAIRE ÉLÈVE**
Langue vivante C étrangère ou régionale	3h
Langue des signes française	3h
Arts (Arts plastiques, Cinéma - audiovisuel, Histoire des arts, Danse, Musique, Théâtre)	3h
Éducation physique et sportive	3h
Atelier artistique	72h annuelles

À SAVOIR !

L'accès en 1re STHR (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration) est possible à partir d'une 2de spécifique STHR ou d'une 2de Générale et Technologique.

0,1 OU 2

INTÉGRER UN CYCLE TERMINAL

À l'issue de la classe de 2de GT ou de 2de STHR, l'élève peut demander les voies d'orientation suivantes :

- classes de 1re puis de Terminale de la voie générale, qui préparent au bac général ;
- classes de 1re puis de Terminale de la voie technologique, qui préparent au bac technologique ;
- classes de 1re puis de Terminale de la voie professionnelle, qui préparent au bac professionnel.

La campagne d'orientation a lieu à la fin du 2ème trimestre ou du 1er semestre (choix d'orientation) et à la fin du 3ème trimestre ou du 2nd semestre (choix définitifs).

INFO +

STAGES PASSERELLES

Les élèves de lycée volontaires peuvent bénéficier de stages passerelles afin de pouvoir changer d'orientation. Il leur faut se renseigner auprès de leur professeur principal ou professeure principale, ou encore du ou de la psychologue de l'éducation nationale.

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

FRANÇAIS

Quatre grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) sont étudiés à différents moments de l'histoire littéraire (entre le Moyen Âge et le XXIe siècle) au travers de groupements de textes et d'œuvres complètes. En vue des épreuves du baccalauréat, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de l'écriture d'invention est approfondie, et la dissertation littéraire est abordée.

HISTOIRE- GÉOGRAPHIE

L'histoire des Européens est replacée dans celle du monde, de l'antiquité au milieu du XIXe siècle porte 4 thèmes (enjeux du développement ; gérer les ressources terrestres ; aménager la ville ; gérer les espaces terrestres) et est centré sur les questions de développement durable.

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Découvrir les notions, les méthodes spécifiques aux sciences économiques (notion de marché), la sociologie (processus de socialisation) et les sciences politiques à partir de quelques grandes problématiques contemporaines, comme la consommation des ménages ou la production des entreprises.

LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

L'objectif des LVA et LVB est de développer des compétences de communication : compréhension de la langue à partir de supports variés, expression orale, expression écrite et découverte de la culture des sociétés dont on étudie la langue.

MATHÉMATIQUES

- Au programme, 3 domaines : les statistiques et probabilités ; les fonctions ; la géométrie. Les activités mathématiques sont diversifiées : chercher et expérimenter grâce à l'aide d'outils logiciels ; appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ; raisonner, démontrer ; expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat, à l'oral ou par écrit.

PHYSIQUE - CHIMIE

Trois thèmes centraux (la santé ; la pratique du sport ; l'Univers) permettent d'aborder de grandes questions de société, tout en dispensant des connaissances scientifiques. Une place importante est donnée à la démarche scientifique et à l'approche expérimentale.

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Les trois thématiques de la SVT : la terre, la vie et l'évolution du vivant, les enjeux planétaires contemporains, le corps humain et la santé. Elles traitent des grands problèmes auxquels l'humanité se trouve aujourd'hui confrontée. C'est l'occasion de travailler les méthodes expérimentales des sciences.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'EPS offre une pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques, par exemple course, natation, gymnastique, sports collectifs, danse. L'objectif est de développer sa motricité et d'entretenir sa santé.

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

À partir d'études de cas autour de « la personne et l'État de droit » et « égalité et discrimination », les élèves sont amenés à identifier et à expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques, à développer leur expression personnelle, leur argumentation et leur sens critique, tout en s'impliquant dans le travail d'équipe.

SCIENCES NUMÉRIQUES ET TECHNOLOGIE

Cet enseignement étudie les principales composantes du numérique (programmation) et de la technologie (objets connectés) pour comprendre les enjeux fondamentaux et les problématiques actuelles.

ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE LA CULTURE KANAK (EFCK)

6 thématiques enseignées en langue française permettent d'appréhender la culture kanak : la case, le clan, l'igname, la langue et la parole, la personne, la terre et l'espace. Chacun de ces éléments constituent une opportunité pour établir le lien avec les autres cultures du Pacifique.

DES FORMATIONS PARTICULIÈRES

Les Sections Européennes ou Sections de Langues Orientales (SELO)

Les sections européennes au lycée sont ouvertes en lycées et proposent à des élèves motivés à partir de la 2de et jusqu'en classe de Terminale de développer leurs compétences en langues vivantes et leur connaissance de la culture des pays étrangers. Elle propose un horaire renforcé en langue vivante étrangère et l'enseignement en langue étrangère d'une partie de l'horaire d'une discipline non linguistique (DNL). Dans les voies générale et technologique, cette discipline non linguistique est proposée, au choix de l'établissement. L'obtention de l'indication « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat dépendra des résultats de l'élève à une évaluation de contrôle continu (au moins 12/20) de langue de la section, à une évaluation spécifique de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de langue acquis au cours de la scolarité en section européenne (au moins 10/20 à celle de DNL).

Section Internationale Australienne (SIA)

Dispositif national qui s'inscrit dans le cadre de partenariats bilatéraux conclus entre la France et les États étrangers ou des organismes représentant leur système éducatif.

Ouverte aux lycées Dick Ukeiwë et Lapérouse, la SI australienne permet aux élèves motivés de parfaire leurs compétences langagières en anglais, valence australienne, et d'approfondir leurs compétences culturelles, historiques et géographiques sur l'Australie. Les élèves bénéficient de quatre heures d'enseignement spécifique de langue, littérature et culture australienne dans la langue de la section, qui s'ajoutent aux horaires habituels de lycée, ainsi que d'un enseignement DNL (discipline non-linguistique) de deux heures d'enseignement en histoire-géographie dispensé en langue anglaise sur des contenus liés à l'Australie.

Le mercredi 26 août, les candidats passeront les tests d'admission (épreuves écrite et orale) afin d'apprécier l'aptitude des élèves à suivre les enseignements en langue étrangère, leur connaissance du français et leur motivation.

Les élèves de SIA auront la possibilité en fin de Terminale de présenter le baccalauréat français international (BFI).

Pour plus d'information :

https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article7332

La 2de passerelle au lycée Do Kamo

Public concerné

Les élèves de 3e générale ayant des fragilités dans certaines matières, en particulier le français, les maths ou l'histoire-géo et désirant poursuivre leur scolarité en 2de générale et technologique.

Contenus

Enseignements généraux (Français, Maths, Histoire-Géo, Anglais, Espagnol, LCK, SVT, Physique, SNT, EPS, Arts plastiques) et projet de classe.

Objectifs

Consolider les fondamentaux du collège, se préparer à la 2de générale et technologique, construire son projet scolaire, s'intégrer à la vie lycéenne et éviter le doublement d'une classe.

Projet

Chaque année, un nouveau projet est mis en œuvre dans la classe. Il peut être sportif, culturel, artistique, etc.

Conditions d'accès

Étude par une commission du dossier de chaque candidat.

Constitution du dossier

Une lettre de motivation du candidat et les bulletins des 1er et 2ème trimestres de l'élève demandeur sont à envoyer au lycée.

Au plus tard début octobre 2026

Pour des précisions, contacter le lycée :
direction@dokamo.org
Standard 28.43.51

Discipline Non Linguistique (DNL) ayant fait l'objet d'un enseignent en langue vivante hors SELO

Hors section européenne ou section de langue orientale, les disciplines autres que linguistiques peuvent être dispensées en partie en langue vivante étrangère ou régionale, conformément aux horaires et aux programmes en vigueur dans les classes considérées. Il s'agit d'encourager l'apprentissage en langue vivante, régionale ou étrangère, via un dispositif souple et modulable.

Certains établissements peuvent proposer des DNL hors SELO. Ces dernières peuvent être valorisées au baccalauréat par l'indication de la DNL si le candidat a obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de langue acquise dans une DNL.

Le sport : la classe sport-études

Les classes sport-études sont proposées dans les établissements suivants :

- collège de Magenta,
- collège Edmée Varin,
- lycée Dick Ukeiwé,
- lycée Blaise Pascal.

Elles ont vocation à accueillir des jeunes sportifs sur un parcours d'accession vers le haut niveau, de concilier pratique sportive intensive et projet d'études. Un aménagement de la scolarité est organisé par l'établissement en liaison avec les partenaires du secteur sportif (aménagement horaire, aménagement de l'EPS, par exemple).

Les candidatures doivent être présentées par la ligue ou la fédération à la Délégation de La Jeunesse et des Sports de la Nouvelle-Calédonie qui étudiera dans un premier temps le dossier sportif. Une fois validé, le dossier sera transmis à l'établissement souhaité.

Les parcours d'excellence

Un parcours d'excellence est un accompagnement régulier et systématique apporté à un élève visant l'excellence.

Il est géré par une association subventionnée par l'État et les collectivités et répondant aux objectifs du cahier des charges définis par une convention.

L'élève et sa famille s'engagent par contrat à respecter les objectifs du parcours en contrepartie des moyens affectés à cet effet.

À qui s'adressent-ils ?

Les Parcours d'Excellence s'adressent aux élèves et/ou aux étudiants effectuant un cursus de niveau supérieur à la 3e désireux de poursuivre des études supérieures ou d'accéder aux formations d'excellence.

Les 6 Parcours d'Excellence

- Juvénat – Lycée Lapérouse - ajgj@lagoon.nc - https://www.juvenat.nc/
- Hmelöm – Lycée Do Kamo - esthotto@homail.com - https://www.dokamo.nc/le-tutorat-dexcellence/
- IDIL (Inhaatr des îles Loyauté) – Lycée Williama Haudra - idil.juvenat@yahoo.fr https://www.facebook.com/juvenatdesilesloyaute
- In'Dex Nord – Lycée Antoine Kela - yves.de.mecquenem@gmail.com - https://www.linkedin.com/company/in-dex-nord/
- Mwa Sup Tutorat – Campus des Iles Loyauté - contact@mwasup.nc - https://www.facebook.com/mwa.sup.52
- Parcours Excellence des Iles Loyauté – Campus des Iles - asso.exil@yahoo.com

Quels sont les objectifs ?

Promouvoir l'égalité des chances afin de réduire les effets des inégalités sociales, culturelles et territoriales, d'améliorer les résultats au baccalauréat et d'augmenter le taux d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur.

Pour cela, chaque structure s'engage à :

- lever les freins liés à l'hébergement et le transport,
- consolider les savoirs, les connaissances et les compétences sociales,
- permettre aux élèves d'orienter leur parcours,
- contribuer au bien- être et à l'estime de soi,
- doter les élèves de méthodes de travail adaptées à leur niveau scolaire,
- donner aux élèves une meilleure connaissance de leur environnement.

Voir le flyer d'information https://www.ac-noumea.nc/IMG/pdf/flyer_version_final_1_.pdf

LA SECTORISATION À L'ENTRÉE EN 2DE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

CAS GÉNÉRAL

L'affectation au lycée général et technologique est sectorisée.

Tous les élèves sont affectés dans leur lycée de secteur et c'est seulement au moment de l'inscription administrative que le lycée d'accueil confirmera à l'élève, dans la limite des places disponibles, la possibilité de suivre un enseignement optionnel.

Nota : les lycées professionnels ne sont pas sectorisés.

ATTENTION : les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications.

Collège d'origine	Établissement d'accueil	1 enseignement non obligatoire au choix. Offre potentielle des enseignements optionnels qui seront proposés et ouverts selon le nombre de postulants.	
		Enseignement général optionnel (3h)	Enseignement technologique optionnel (1,5h)
Georges Baudoux Jean Mariotti Tuband	Lycée Lapérouse, Nouméa	LCA : Latin LVC : Drehu, Nengone Arts : Arts plastiques, Cinéma-audiovisuel, Théâtre	
Magenta Portes de Fer Kaméré Louis Léopold Djiet (Bourail) Canala Théodore Kawa Braïno (La Foa) La Colline (Thio)	Lycée Jules Garnier, Nouméa	LVC : Drehu, Nengone EPS	Management & Gestion Sciences de l'Ingénieur Création & Innovation Technologique Création & culture design (6h – Non sectorisé)
Apogoti, (Dumbéa) Edmée Varin (Auteuil) Dumbéa sur mer Jean Fayard (Katiramona) Francis Carco (Koutio) Normandie Louise Michel (Païta Sud) Ondémia (Païta Nord)	Lycée Dick Ukeiwë, Dumbéa	LCA : Latin LVC : Drehu Arts : Arts Plastiques EPS	Management & Gestion Santé-social
Plum Boulari Yaté Normandie	Lycée du Mont-Dore		Management & Gestion Sciences de l'Ingénieur Création & Innovation Techno-logique
Raymond Vauthier (Poindimié) Païi-Kaleone (Hienghène) Wani (Houailou) Ouégoa Canala	Lycée Antoine Kéla, Poindimié	Arts : Théâtre EPS	
Koné Koumac Essaü Voudjo (Poya) Canala Païamboué (Koné) Ouégoa Louis Léopold Djiet (Bourail) Théodore Kawa Braïno (La Foa) La Colline (Thio)	Lycée Michel Rocard, Pouembout	EPS Écologie, Agronomie, Territoire et développement durable (Non sectorisé)	
Tous les collèges publics de la province des Iles Loyauté	Lycée Williama Haudra, Lifou	EPS	
Tous les collèges du privés	Lycée Blaise Pascal (DDEC), Nouméa	LVC : Drehu Arts : Arts Plastiques	
Tous les collèges du privés	Lycée Apollinaire Anova (DDEC), Païta	LVC : Drehu Arts : Arts Plastiques EPS	Management & Gestion Santé-social Sciences de l'Ingénieur
Tous les collèges du privés	Lycée Do Kamo (asso. Do Kamo), Nouméa	LVC: Drehu, Ajië, Nengone, Païci EPS	Management & Gestion

CAS PARTICULIER

Certains dispositifs particuliers sont contingentés (nombre de places limité).
En cas d'affectation, l'élève est certain d'y être intégré.

ATTENTION : les informations sont données à titre indicatif, sous réserve de confirmation par l'établissement.

Formation d'accueil	Établissement d'accueil	Fonctionnement de l'affectation
2de GT – Création et culture design (CCD)	Lycée Jules Garnier	Pas de sectorisation, recrutement sur commission.
2de GT – Section Internationale Australienne (SIA)	Lycée Dick Ukeïwé Lycée Lapérouse	Voir circulaire SIA, recrutement sur tests.
2de GT – Sport à horaires aménagés (Classes Sport-études)	Lycée Blaise Pascal Lycée Dick Ukeïwé	Pas de sectorisation, recrutement sur commission en lien avec la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Nouvelle-Calédonie.
2de GT – Passerelle	Lycée Do Kamo	Pas de sectorisation, recrutement sur commission.
2de STHR	Lycée Escoffier (LPCH)	Affectation sur barème, pas de sectorisation.
2de GT agricole	Lycée de Pouembout	Affectation sur barème, pas de sectorisation.
Dispositif Juvénat	Lycée Blaise Pascal, Lycée Do kamo, Lycée La Pérouse Lycée Jules Garnier	Octroie d'un bonus « Juvénat » sur le premier vœu lors de l'affectation

À SAVOIR !

L'AFFECTATION EN VOIE GÉNÉRALE

La procédure d'affectation en voie générale et technologique est informatisée : **AFFELNET** (Affectation des élèves par le NET). Le cycle 4 (cycle des approfondissements) recouvre les classes de 5e, 4e et 3e.

LA VOIE GÉNÉRALE EN 1RE ET TERMINALE

Le cycle Terminal de 2 ans a pour objectif de vous préparer à l'obtention du baccalauréat général et à votre poursuite d'études longues dans l'enseignement supérieur.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	PREMIÈRE	TERMINALE
Français	4h	-
Philosophie	-	4h
Histoire-Géographie	3h30*	3h30*
Enseignement moral et civique	18h/an	18h/an
Langue vivante A et langue vivante B (a) (b)	5h*	4h30*
Éducation physique et sportive	2h	2h
Enseignement scientifique	2h30*	2h30*
Éléments fondamentaux de la culture kanak	18h/an*	18h/an*
Total horaire hebdomadaire	**18h***	**17h30***

* Adaptation à la Nouvelle-Calédonie.

(a) La langue vivante B ou C peut être étrangère ou une des langues kanak (LK).

(b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.

(c) Les élèves peuvent cumuler en enseignement de spécialité et en enseignement optionnel deux enseignements relevant d'un même domaine artistique ou non.

(d) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS	PREMIÈRE 3 spécialités au choix	TERMINALE 2 spécialités au choix
Arts (Arts plastiques, Cinéma - audiovisuel, Musique, Théâtre, Histoire des arts) (c)	4h	6h
Biologie-Écologie (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)	4h	6h
Éducation physique, pratiques et culture sportives	4h	6h
Histoire-Géographie, Géopolitique et Science Politique*	4h	6h
Humanités, Littérature et Philosophie	4h	6h
Langues, Littératures et Cultures étrangères et régionales	4h	6h
Littérature et Langues et Cultures de l'Antiquité	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Numérique et Sciences informatiques	4h	6h
Physique chimie	4h	6h
Sciences de la vie et de la Terre	4h	6h
Sciences de l'ingénieur	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h
Total horaire hebdomadaire	**12h**	**12h**

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	PREMIÈRE	TERMINALE
À PARTIR DE LA PREMIÈRE, 1 ENSEIGNEMENT PARMI :		
LVC (langue vivante étrangère ou régionale)	3h	3h
Éducation physique et sportive	3h	3h
Arts ((arts plastiques/ cinéma-audiovisuel/ musique/ théâtre/ histoire des arts)	3h	3h
Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec	3h	3h
À PARTIR DE LA TERMINALE, 1 ENSEIGNEMENT PARMI :		
Mathématiques complémentaires (pour les élèves ne choisissant pas en Terminale la spécialité mathématiques)	-	3h
Mathématiques expertes (pour les élèves choisissant en Terminale la spécialité mathématiques)	-	3h
Droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3h
ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE		
Agronomie-économie-territoire	3h	3h
Hippologie et équitation	3h	3h
Pratiques sociales et culturelles	3h	3h

À SAVOIR !

ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES » AUX LYCÉES JULES GARNIER ET MICHEL ROCARD

L'enseignement de spécialité « Éducation physique, pratiques et culture sportives », pour la voie générale du lycée, est proposé en classe de première générale.

Il s'adresse aux lycéens ayant une appétence pour les activités physiques, sportives et artistiques dans leurs dimensions pratiques, sociales et culturelle.

Il prolonge et enrichit l'enseignement commun d'EPS par la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques (APSA) variées et par des apports théoriques sur la culture sportive.

Il offre une formation qui permet d'envisager diverses orientations dans l'enseignement supérieur au regard de son projet personnel et professionnel ; projets multiples pouvant concerner les métiers de l'enseignement, de la santé et du bien-être, ou de la protection des personnes.

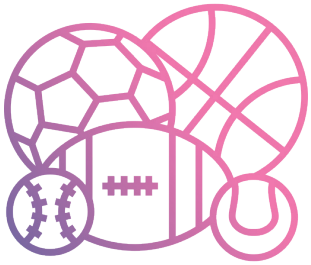

LA VOIE TECHNOLOGIQUE EN 1RE ET TERMINALE

Cette voie prépare au baccalauréat technologique, à la poursuite d'études en 2 ou 3 ans après le bac, voire au-delà.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS À TOUTES LES SÉRIES	PREMIÈRE	TERMINALE
Français [a]	3h	-
Philosophie	-	2h
Histoire-géographie	2h*	2h*
Enseignement moral et civique	18h annuelles	18h annuelles
Langue vivante A étrangère et langue vivante B étrangère ou régionale + enseignement technologique en langue vivante A (ETVL)	4h30 *(dont 1h d'ETLV) [a]	4h30* (dont 1h d'ETLV) [a]
Éducation physique et sportive	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
Éléments fondamentaux de la culture kanak	18h annuelles	18h annuelles

(a) 3h30 dans les lycées agricoles.

* Adaptation à la Nouvelle-Calédonie

SÉRIE	ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS SPÉCIFIQUES	PREMIÈRE 3 spécialités	TERMINALE 2 spécialités
ST2S	Physique-chimie pour la santé	3h	-
	Biologie et physiopathologie humaines	5h	-
	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	-	8h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7h	8h
STAV (b)	Gestion des ressources et de l'alimentation	6h45	6h45
	Territoires et sociétés	2h30	-
	Technologie	3h	-
	Territoires et technologie	-	4h30
STD2A	Physique-chimie	2h	-
	Outils et langages numériques	2h	-
	Design et métiers d'art	14h	-
	Analyse et méthode en design	-	9h
	Conception et création en design et métiers d'art	-	9h
STHR	Enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	3h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services	10h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation - environnement (ESAE)	-	13h
	Économie - gestion hôtelière	5h	5h
STI2D	Innovation technologique	3h	-
	Ingénierie et développement durable (I2D)	9h	-
	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec un enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numérique	-	12h
	Physique-chimie et mathématiques	6h	6h
STL	Physique-chimie et mathématiques	5h	5h
	Biochimie-biologie	4h	-
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9h	-
	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	-	13h
STMG	Sciences de gestion et numérique	7h	-
	Management	4h	-
	Management, sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion		10h
	Droit et économie	4h	6h

(b) Spécialité dispensée uniquement en lycée d'enseignement général et technologique agricole.

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (1 enseignement au choix)	PREMIÈRE	TERMINALE
LVC étrangère ou régionale*	3h	3h
Langue des signes française*	3h	3h
Langue et culture de l'Antiqité : latin ou grec[1]	3h	3h
Éducation physique et sportive*	3h	3h
Arts (au choix parmi : Arts plastiques, Cinéma-audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique ou Théâtre)	3h	3h
Droit et grands enjeux du monde comtemporain	-	3h
Hippologie et équitation*[2]	3h	3h
Agronomie - Économie - Territoires*[2]	3h	3h
Pratiques sociales et culturelles*[2]	3h	3h
Pratiques professionnelles*[2]	3h	3h

(1) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

(2) Enseignements assurés uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

* Enseignements optionnels présents uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

VERS LE BACCALAURÉAT

se référer à:
https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/comment-calculer-votre-note-au-baccalaureat-325511#chapitre-ancre3

PRÉSENTATION

Les épreuves du baccalauréat reposent à la fois sur un contrôle continu et sur des épreuves finales à partir de la 1re. L'objectif est de donner les moyens aux élèves de se projeter vers la réussite dans l'enseignement supérieur.

LE CONTRÔLE CONTINU

Tout au long de l'année de 1re et de terminale, le contrôle continu compte pour 40 % de la note du bac. Ce contrôle continu prend en compte la moyenne annuelle de toutes les disciplines du tronc commun qui ne font pas l'objet d'épreuves terminales.

La moyenne annuelle est validée lors du dernier conseil de classe de fin de 1re et de fin de terminale.

LES ÉPREUVES FINALES

En fin de 1re, chaque lycéenne ou lycéen présente une épreuve anticipée écrite et orale de français. À partir de la session 2026, une nouvelle épreuve anticipée de mathématiques est également introduite en fin de classe de 1re générale et technologique, qu'ils aient ou non choisi la spécialité mathématiques.

En classe de terminale, les candidats présentent quatre épreuves :

- **Deux épreuves écrites** portent sur les enseignements de spécialité choisis.
- **Une épreuve écrite de philosophie.**
- **Un Grand oral** reposant sur la présentation d'un projet préparé dès la classe de première par l'élève. D'une durée de 20 minutes, cet oral se déroule en deux parties : la présentation d'une question portant sur l'un des deux enseignements de spécialité et choisie par le jury ; un échange sur tout ou partie du programme de 1re et de terminale de ses enseignements de spécialité en lien avec la question présentée. Le jury est composé de deux professeurs dont un ou une enseignante d'une des deux spécialités.

Ces 6 épreuves représentent 60 % de la note du bac.

LES NOTES AU BAC

L'attribution de mentions est la suivante : entre 12 et 14/20 mention «assez bien», entre 14 et 16/20 mention «bien» et à partir de 16/20 mention « très bien ».

Les élèves ayant obtenu une note comprise entre 8 et 10, peuvent se présenter aux épreuves de contrôle (ex-épreuves de rattrapages) : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves terminales écrites au choix (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

https://www.onisep.fr/formation/apres-la-3-la-voie-generale-et-technologique/les-epreuves-du-bac-general-et-du-bac-technologique

BAC GÉNÉRAL

Liste et coefficents des évaluations

ÉPREUVES RELEVANT DU CONTRÔLE CONTINU	COEFFICIENTS CLASSE DE 1RE	COEFFICIENTS CLASSE DE TLE	TOTAL DES COEFFICIENTS
Enseignement de spécialité de 1re	8		8
Histoire-Géographie	3	3	6
LVA	3	3	6
LVB	3	3	6
Enseignement scientifique	3	3	6
Éducation physqiue et sportive		6	6
Enseignement moral et civique	1	1	2
Total des enseignements obligatoires	**21**	**19**	**40**
Enseignements optionnels (ajoutés au total des coefficients)	**2**	**2**	**4**
ÉPREUVES TERMINALES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL	**COEFFICIENTS**	**NATURE DE L'ÉPREUVE**	**DURÉE**
Épreuves anticipées			
Français	5	Écrite	4h
Français	5	Orale	20 min
Mathématiques	2	Écrite	2h
Épreuves finales			
Philosophie	8	Écrite	4h
Épreuve orale terminale	8	Orale	20 min
Épreuves de spécialité (2 aux choix)	16 x 2		
Total des épreuves terminales : 60			
TOTAL COEFFICIENTS : 100			

BAC TECHNOLOGIQUE

Liste et coefficents des évaluations

ÉPREUVES RELEVANT DU CONTRÔLE CONTINU	COEFFICIENTS CLASSE DE 1RE	COEFFICIENTS CLASSE DE TLE	TOTAL DES COEFFICIENTS
Enseignement de spécialité de 1re	8		8
Histoire-Géographie	3	3	6
LVA	3	3	6
LVB	3	3	6
Enseignement mathématiques	3	3	6
Éducation physqiue et sportive		6	6
Enseignement moral et civique	1	1	2
Total des enseignements obligatoires	**21**	**19**	**40**
Enseignements optionnels (ajoutés au total des coefficients)	**2**	**2**	**4**
ÉPREUVES TERMINALES DU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE	**COEFFICIENTS**	**NATURE DE L'ÉPREUVE**	**DURÉE**
Épreuves anticipées			
Français	5	Écrite	4h
Français	5	Orale	20 min
Mathématiques	2	Écrite	2h
Épreuves finales			
Philosophie	4	Écrite	4h
Épreuve orale terminale	12	Orale	20 min
Épreuves de spécialité 1	16		
Épreuves de spécialité 2	16		
Total des épreuves terminales : 60			
TOTAL COEFFICIENTS : 100			

LES LYCEES GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES ET LEURS FORMATIONS PAR PROVINCE

Sont présentés ci-dessous les baccalauréats généraux et technologiques classés par province et établissements publics ou privés sous contrat.

ATTENTION

Les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications et seront ouvertes à la condition qu'il y ait une demande suffisante.

LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE SUD

Lycée polyvalent Dick Ukeiwë

BP 183
36 promenade de Koutio
98830 Dumbéa
Téléphone (+687) 41 01 00
Courriel ce.9830557n@ac-noumea.nc
Site internet http://weblgn.ac-noumea.nc/

Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Numérique et sciences informatiques
- Langues, littératures et cultures étrangères (anglais)
- Langues, littératures et cultures de l'antiquité
- Arts : Histoire des Arts

Bac technologique - Séries et spécialités

- Série ST2S
- Série STMG
  - Gestion et finance
  - Mercatique
  - Ressources humaines et communication
  - Systèmes d'information de gestion

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, japonais, drehu, nengone
- LVC : drehu, nengone

Sections particulières

- Classes Sport-études
- Section euro DNL anglais
- Section internationale australienne (SIA)

Lycée Lapérouse

5, rue Georges Baudoux - Pointe de l'Artillerie
BP M5 - 98849 Nouméa
Téléphone (+687) 28 33 60
Courriel ce.9830002k@ac-noumea.nc
Site internet http://weblaperouse.ac-noumea.nc/

Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Numérique et sciences informatiques
- Langues, littératures et cultures étrangères (anglais, espagnol)
- Arts : Arts plastiques / Cinéma-audiovisuel / Théâtre

Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STMG
  - Gestion et finance
  - Mercatique
  - Ressources humaines et communication

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : allemand, espagnol, japonais, italien, chinois
- LVC : drehu, nengone

Sections particulières

- Section euro DNL anglais
- Section internationale australienne (SIA)

Lycée polyvalent Jules Garnier

Internat filles et garçons

65 avenue James Cook - Nouville
BP H3 - 98849 Nouméa
Téléphone (+687) 24 35 55
Courriel ce.9830003l@ac-noumea.nc
Site internet http://webgarnier.ac-noumea.nc/

Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Numérique et sciences informatiques
- Langues, littératures et cultures étrangères (anglais)
- Sciences de l'ingénieur
- Éducation physique, pratiques et culture sportives

Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STD2A
- Série STI2D
  - Architecture et construction
  - Énergies et environnement
  - Innovation technologique et écoconception
  - Systèmes d'information et numérique
- Série STMG
  - Gestion et finance
  - Mercatique
  - Ressources humaines et communication

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, japonais, drehu, nengone
- LVC : drehu, nengone

Lycée polyvalent du Mont-Dore

Internat filles et garçons

Avenue des 2 baies, St Michel
BP 865 - Mont-Dore
Téléphone (+687) 45 48 44
Courriel ce.9830693L@ac-noumea.nc
Site internet http://webmontdore.ac-noumea.nc

Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Sciences de la vie et de la Terre
- Physique - Chimie
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Numérique et sciences informatiques
- Langues, littératures et cultures étrangères (anglais)
- Sciences de l'ingénieur

Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STI2D
  - Architecture et construction
  - Système d'information et numérique
- Série STMG
  - Mercatique
  - Ressources humaines et communication

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, japonais, drehu, nengone

Sections particulières

- Section euro DNL : Histoire- géographie

Lycée professionnel commercial et hôtelier A. Escoffier

Internat filles et garçons

2, rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie
BP 371 - 98845 Nouméa
Téléphone (+687) 27 63 88
Courriel ce.9830006p@ac-noumea.nc
Site internet http://weblpch.ac-noumea.nc/

Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STHR
  Sciences et technologies de l'hôtellerie restauration

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : japonais

LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE NORD

Lycée général et agricole Michel Rocard

Internat filles et garçons

Route de Paouta, 98825 Pouembout
Téléphone (+687) 47 26 44
Courriel legta.pouembout@educagri.fr
Site internet https://lyceemichelrocard.nc/

Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Numérique et sciences informatiques
- Langues, littératures et cultures étrangères (Anglais Monde contemporain)
- Sciences de l'ingénieur
- Éducation physique, pratiques et culture sportives

Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STAV
  - Aménagement et valorisation des espaces
  - Technologie de la production agricole
- Série STI2D
  - Architecture et construction
  - Énergie environnement
- Série STL
  - Biotechnologies
  - Sciences physiques et chimiques en laboratoire

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, paici, japonais

Sections particulières

- Section euro-océanienne DNL : Enseignement scientifique

Lycée Antoine Kéla

BP 147 - 98822 Poindimié
Téléphone (+687) 42 73 62
Courriel ce.9830507j@ac-noumea.nc
Site internet http://webkela.ac-noumea.nc/

Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STMG
  - Gestion et finance
  - Ressources humaines et communication
  - Mercatique

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, paici

Sections particulières

- DNL Anglais (non SELO)

LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ

Lycée polyvalent Williama Haudra

Internat filles et garçons

BP 42 - 98820 Wé - Lifou
Téléphone (+687) 45 18 90
Courriel ce.9830483h@ac-noumea.nc
Site internet http://webhaudra.ac-noumea.nc/

Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères (anglais)

Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STMG
  - Mercatique
  - Ressources humaines et communication

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, drehu, nengone

Sections particulières

- Section euro DNL : Mathématiques

LYCÉES PRIVÉS EN PROVINCE SUD

Lycée Blaise Pascal (DDEC)

22, rue Blaise Pascal
BP 8193 - 98870 Nouméa
Téléphone (+687) 26 16 66
Courriel sec.lyc.bpascal@ddec.nc
Site internet http://blaisepascal.ddec.nc

Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Numérique et sciences informatiques
- Langues, littératures et cultures étrangères (anglais)
- Arts : Arts plastiques

Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STMG
  - Gestion et finance
  - Mercatique
  - Ressources humaines et communication
  - Systèmes d'information de gestion

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, japonais, allemand, chinois
- LVC : drehu

Sections particulières

- Classes Sport-études

Lycée polyvalent Do Kamo (ADEPT NC)

Internat filles et garçons

15 bis rue Taragnat
BP 615 - 98845 Nouméa
Téléphone (+687) 28 43 51
Courriel dokamosecret@lagoon.nc
Site internet http://www.dokamo.nc

Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Numérique et sciences informatiques
- Langues, littératures et cultures étrangères

Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STMG
  - Gestion et finance
  - Mercatique
  - Ressources humaines et communication
  - Systèmes d'information de gestion

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, ajie, drehu, nengone, paici
- LVC : espagnol, ajie, drehu, nengone, paici

Lycée Apollinaire Anova (DDEC)

BP 126 - 98890 Païta
Téléphone (+687) 35 34 22
Courriel dir.lyc.aanova@ddec.nc
Site internet https://anova.ddec.nc/

Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Numérique et sciences informatiques
- Arts : Arts plastiques, Cinéma-audiovisuel

Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STI2D
  - Énergies et environnement
  - Systèmes d'information numérique
- Série STMG
  - Gestion et finance
  - Mercatique
  - Ressources humaines et communication
- Série ST2S

Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, japonais
- LVC : drehu

LES SPÉCIALITÉS DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Choisir la voie professionnelle, c'est apprendre un métier, soit comme apprenti, soit comme élève de lycée professionnel. La voie professionnelle engage les élèves dans des parcours d'excellence, véritables tremplins vers une insertion professionnelle immédiate ou une poursuite d'études réussie.

Après la 3e, il est possible d'apprendre un métier en choisissant la voie professionnelle : en CAP ou en Bac pro. Avec les familles de métiers, la réalisation du chef-d'œuvre ou la co-intervention, la voie professionnelle engage les élèves dans des parcours d'excellence. Élève au sein d'un lycée professionnel ou apprenti en CFA (centre de formation d'apprentis), le futur diplômé pourra travailler après sa formation ou poursuivre ses études vers un niveau supérieur.

Des enseignements généraux : français, mathématiques, physique-chimie, histoire-géographie, enseignement moral et civique, langues vivantes, arts appliqués et cultures artistiques, éducation socioculturelle (en lycée agricole), éducation physique et sportive...

Des enseignements professionnels théoriques et pratiques pour acquérir des connaissances, des techniques, des méthodes, des savoir-faire et des gestes professionnels à l'aide d'outils et de matériels spécifiques.

À SAVOIR !

Des tests numériques de positionnement en français et en mathématiques ont lieu dès la rentrée en 2de professionnelle. Le test de positionnement en début d'année est la première étape de l'accompagnement personnalisé, qui permet aux lycéens de consolider leur maîtrise de l'expression écrite et orale et des compétences mathématiques essentielles dans la vie personnelle et professionnelle, nécessaires pour une poursuite dans l'enseignement supérieur ou une insertion dans l'emploi.

Des PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) obligatoires dont la durée varie en fonction du diplôme et de la spécialité préparée. Entre 12 et 14 semaines pour un CAP et 20 semaines pour un bac professionnel. Ces stages de formation professionnelle peuvent se réaliser, en partie, à l'étranger.

Accompagnement personnalisé pour consolider ses compétences, acquérir une méthode de travail, préparer son orientation. Après un test de positionnement en début de 2de, l'élève consolidera sa maîtrise du français et des mathématiques si nécessaire.

Accompagnement au choix d'orientation en Terminale de bac professionnel et en 2ème année de CAP pour préparer et réussir son projet post-bac ou post-CAP.

Réalisation d'un chef-d'œuvre, résultat d'un projet pluridisciplinaire, individuel ou collectif (produit fini en bois, en métal, en tissu...), un texte, un journal, un site Internet, un film, des planches créatives, la participation à un concours, l'organisation d'un événement, etc.

Des cours en petits groupes ou en co-intervention (ou pluridisciplinarité en lycée agricole) avec des enseignants de disciplines professionnelles et générales.

Des plateaux techniques et des équipements reproduisant les conditions réelles d'exercice d'activités professionnelles.

Des contrôles en cours de formation (CCF) et/ou des épreuves terminales ponctuelles (ETP) selon les disciplines et les spécialités.

LES ATOUTS DE L'ALTERNANCE

Choisir l'alternance, c'est suivre une formation qui prépare aux mêmes diplômes que la voie scolaire et qui alterne périodes de cours en CFA (centre de formation d'apprentis alternants) et périodes de travail en entreprise. L'apprentissage s'effectue soit sur la totalité du CAP ou du bac professionnel, soit sur une partie du cursus, par exemple la ou les 2 dernières années de formation. Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus. En tant qu'apprenti, vous signez un contrat de travail qui fait de vous un salarié à part entière de l'entreprise. Vous devez adopter les codes du monde professionnel (assiduité, ponctualité, sérieux dans le travail, respect des règles) et avez les mêmes vacances que les autres salariés (en général 5 semaines de congés payés par an). Vous recevez une rémunération qui représente un pourcentage du SMG et qui est calculé en fonction de votre âge et de la formation choisie. Pour signer un contrat unique d'alternance (CUA), il vous faut, avec l'aide de votre établissement, chercher une entreprise. Anticipez ou démarrez vos demandes plusieurs mois avant le début de la formation.

À noter : la période d'apprentissage en entreprise peut commencer dans les 3 mois précédant ou suivant le début de la formation au CFA.

Pour les élèves reconnus en situation de handicap, l'apprentissage est accessible sans limite d'âge. Ils peuvent prolonger la durée de leur contrat et suivre un enseignement à distance s'ils ne peuvent pas fréquenter le CFA. Ils peuvent également bénéficier d'une formation aménagée : aménagements pédagogiques, aménagement du temps de formation, cours par correspondance.

Vers un CAP ou un CAP agricole...

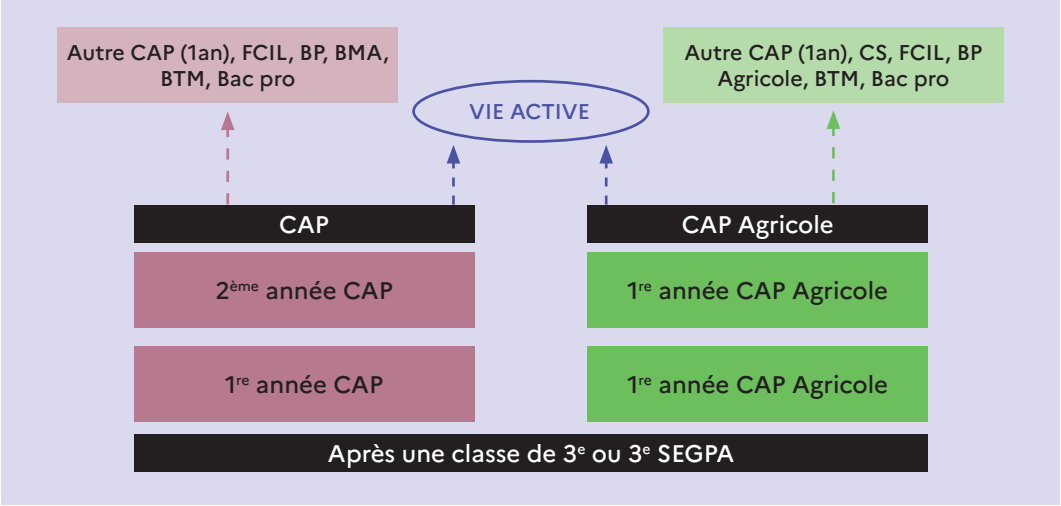

Vers un BAC pro ou un BAC pro agricole...

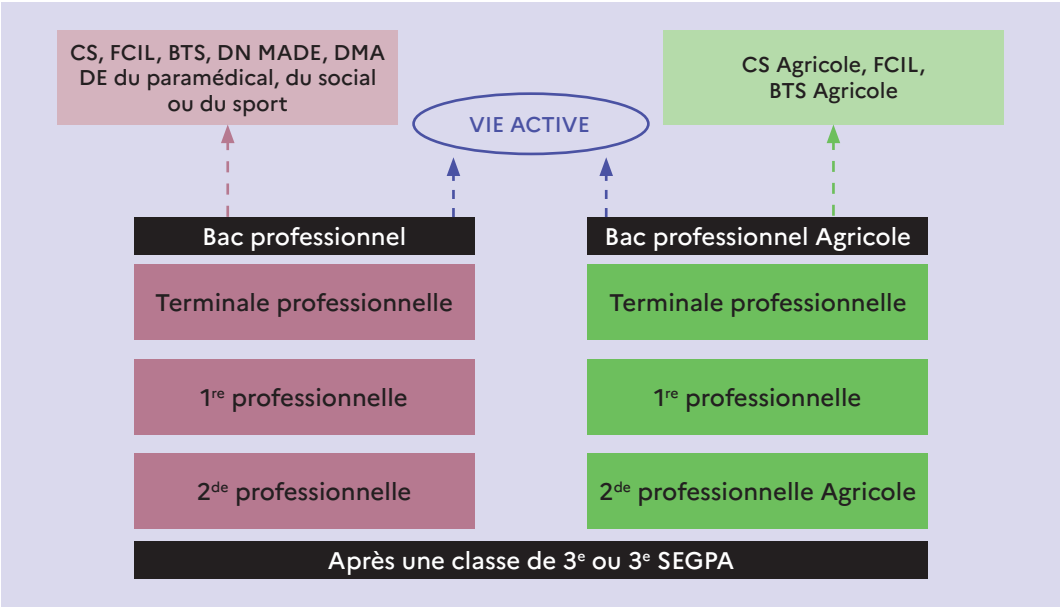

LA PASSERELLE POUR CHANGER D'ORIENTATION

L'émergence d'un parcours individuel et sécurisé pour chaque élève fait partie des objectifs du Projet Éducatif de la Nouvelle-Calédonie. Pour permettre des parcours réversibles entre les différentes spécialités, sans avoir à débuter un nouveau cycle, il existe des possibilités de stages passerelles en fonction de votre profil. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Se renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

LE CAP (CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE) ET LE CAP AGRICOLE

Avec près de 200 spécialités (dont 10 agricoles), les CAP et CAP agricole sont des diplômes nationaux, attestant d'un premier niveau de qualification professionnelle.

Ils ont pour objectif l'entrée directe dans la vie professionnelle, mais permettent aussi une poursuite d'études, en particulier en bac professionnel.

Diplôme national de niveau 3, il vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier.

LE CAP (certificat d'aptitude professionnelle)

Où et comment ?

Le CAP se prépare en 2 ans :

- par la voie scolaire, dans les LP (lycées professionnels). L'examen est passé le plus souvent à l'issue d'un cursus de préparation de 2 ans ;
- par la voie de l'apprentissage dans les CFA (centres de formation d'apprentis) publics ou privés ;
- par la voie de l'enseignement à distance.

Il est décliné dans plusieurs spécialités, relevant de différents domaines :

- agriculture, élevage, aménagement, forêt ;
- alimentation, hôtellerie, restauration ;
- arts, artisanat, audiovisuel ;
- automobile, engins ;
- bâtiment, travaux publics ;
- bois, ameublement ;
- chimie, physique ;
- commerce, vente ;
- électricité, électronique, énergie ;
- hygiène, sécurité ;
- industries graphiques ;
- matériaux : métaux, plastiques, papier ;
- productique, mécanique ;
- santé, social, soins ;
- sports, loisirs ;
- textile, habillement ;
- transport, magasinage.

Le CAP en 2 ans est proposé aux élèves issus de 3e pour acquérir un premier niveau de qualification professionnelle.

Il peut conduire à une insertion immédiate dans la vie active ou à une poursuite d'études, en particulier en classe de 1re professionnelle dans une spécialité de baccalauréat professionnel relevant du même secteur.

Le CAP peut se préparer sous statut scolaire ou en apprentissage sur la totalité ou une partie du cursus.

Le CAP peut aussi être préparé en 1 an ou 3 ans selon les profils et besoins particuliers des élèves. Ces parcours adaptés sont proposés par l'équipe pédagogique après un dialogue avec l'élève et/ou sa famille.

Dans la majorité des cas, le parcours en 1 an concerne des élèves de 1re ou de Terminale souhaitant obtenir un CAP ou des jeunes déjà diplômés (minimum niveau 3) qui seront dispensés des épreuves générales, ou à des jeunes sortis du système scolaire sans qualification en retour en formation. Des jeunes très motivés, avec un projet professionnel solide et un bon niveau scolaire, peuvent bénéficier de ce parcours.

Au programme

- Des enseignements professionnels se déroulent sous forme de cours, de groupes à effectif réduit et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité choisie. Certaines séquences se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques. Un volume horaire est aussi consacré à la réalisation du chef-d'œuvre en vue du diplôme. *voir encart p.34*.
- Des enseignements généraux : Français, Mathématiques, Histoire - Géographie, Enseignement moral et civique, Physique - Chimie, Arts appliquées et cultures artistiques, Éducation physique et sportive, Prévention santé – environnement et, selon la spécialité, langue vivante. Ils couvrent environ la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire et sont en relation avec les enseignements technologiques et professionnels.

Des PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) obligatoires de 12, 13 ou 14 semaines selon la spécialité.

Validation du diplôme

Le CAP est un diplôme national de niveau 3 du cadre des certifications professionnelles. Le diplôme est délivré aux candidats qui ont eu la moyenne à l'ensemble des unités du diplôme ainsi qu'aux épreuves professionnelles, en l'absence de note éliminatoire. Pour réussir son examen, il faut obtenir, d'une part, la moyenne générale et, d'autre part, la moyenne aux épreuves professionnelles, soit 10/20. L'évaluation peut être réalisée sous la forme d'un examen terminal ou d'un CCF (contrôle en cours de formation).

Poursuites d'études

Il est possible de préparer un autre CAP (en 1 an), un CS (certificat de spécialisation), une FCIL (formation complémentaire d'initiative locale), un BP (brevet professionnel) exigé dans certaines professions pour s'installer à son compte, un BMA (brevet des métiers d'art) après un CAP des métiers d'art, un BTM (brevet technique des métiers) délivré par les CMA (chambres de métiers et de l'artisanat), un bac professionnel dans une spécialité cohérente avec celle du CAP.

HORAIRES HEBDOMADAIRES MOYENS HORS STAGE ET ENSEIGNEMENTS EN CAP	1RE ANNÉE	2ND ANNÉE
Enseignement professionnel	11h30	12h00
Enseignement professionnel et français en co-intervention	1h30	1h30
Enseignement professionnel et mathématiques en co-intervention	1h30	1h30
Réalisation d'un chef-d'œuvre	3h	3h
Prévention - Santé - Environnement	1h30	1h
Français, Histoire-Géographie	1h30	1h30
Éducation morale et civique	30mn	30mn
Éducation physique et sportive	2h30	2h30
Langue vivante	1h30	1h30
Arts appliqués et culture artistique	1h	1h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'oirentation	3h30	3h30
TOTAL	31h	31h
Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)	6 à 7 semaines	6 à 7 semaines

LE CAP AGRICOLE

Il est décliné dans une dizaine de spécialités.

Où et comment ?

Le CAP agricole se prépare en 2 ans :

- par la voie scolaire, dans les LPA (lycées professionnels agricoles) ou dans des MFR (maisons familiales rurales). L'examen est passé le plus souvent à l'issue d'un cursus de préparation de 2 ans ;
- -par la voie de l'apprentissage, dans les CFA publics ou privés. L'admission nécessite un contrat d'apprentissage avec un employeur ;
- par la voie de l'enseignement à distance.

Au programme

- 4 modules d'enseignements professionnels selon les spécialités ;
- 3 modules d'enseignements généraux :
  - MG1 : agir dans des situations de la vie sociale (Histoire - Géographie, Éducation socioculturelle, Mathématiques, Technologie de l'informatique et du multimédia, Sciences économiques, sociales et de gestion) ;
  - MG2 : mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle (Français, Éducation socioculturelle, Biologie, Éducation physique et sportive) ;
  - MG3 : interagir avec son environnement social (Français, Langue vivante, Sciences économiques, sociales et de gestion, Éducation physique et sportive) ;
- 5 heures par semaine réparties sur les enseignements généraux et/ou professionnels ;
- 1 enseignement facultatif (3 heures par semaine) ;
- 1 semaine de stage collectif pour aborder les thématiques d'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable ;
- 12 semaines de stage individuel obligatoire ;
- 1 à 6 semaines de stage complémentaire.

À noter : une grille horaire différente par spécialités existe pour chaque CAP agricole.

Validation du diplôme

Le CAP agricole est un diplôme national de niveau 3 du cadre des certifications professionnelles.

Le diplôme est délivré aux candidats qui ont eu la moyenne à l'ensemble des unités du diplôme ainsi qu'aux épreuves professionnelles, en l'absence de note éliminatoire. Pour réussir son examen, il faut obtenir, d'une part, la moyenne générale et, d'autre part, la moyenne aux épreuves professionnelles soit 10/20. L'évaluation peut être réalisée sous la forme d'un examen terminal ou d'un CCF (contrôle en cours de formation).

Poursuites d'études

Il est possible de préparer un autre CAP (en 1 an), un CS (certificat de spécialisation) agricole, une FCIL (formation complémentaire d'initiative locale), un BP (brevet professionnel) exigé dans certaines professions pour s'installer à son compte, un BTM (brevet technique des métiers) délivré par les CMA (chambres de métiers et de l'artisanat), un bac professionnel dans une spécialité cohérente avec celle du CAP agricole.

Pour en savoir plus, consultez les sites :

https://dafe.gouv.nc/actualites/thematique/decouvrez-le-catalogue-de-lenseignement-agricole-caledonien

https://chlorofil.fr/ - rubrique « Diplômes et ressources pour l'enseignement ».

À SAVOIR !

L'AFFECTATION EN VOIE PROFESSIONNELLE

La procédure d'affectation en voie professionnelle est informatisée : AFFELNET (Affectation des élèves par le NET).

AFFELNET concerne les candidats à l'entrée en 2de professionnelle ou en 1re année de CAP (y compris les formations agricoles). Elle attribue un barème pour chaque candidature formulée afin de classer celle-ci sur une liste principale. Le candidat est alors admis ou classé sur une liste complémentaire (en attente d'un désistement).

Cependant, il existe des procédures particulières pour un nombre limité de formations professionnelles :

- CAP Agent de sécurité,
- 2de pro Métiers de la sécurité,
- 2de pro Artisanat et Métiers d'Arts option communication visuelle plurimédia.

Vous trouverez le détail de ces procédures en en faisant la demande auprès de votre établissement d'origine.

LE BAC PROFESSIONNEL ET LE BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE

Avec plus de 100 spécialités (dont 17 agricoles), le bac professionnel et le bac professionnel agricole sont des diplômes nationaux de niveau 4. Ils ont pour objectif l'entrée directe dans la vie professionnelle mais permettent aussi une poursuite d'études, en particulier en BTS et en BTSA.

LE BAC PROFESSIONNEL

Où et comment ?

Le bac professionnel se prépare en 3 ans, de la 2de professionnelle à la Terminale professionnelle :

- par la voie scolaire, dans les LP (lycées professionnels) ;
- par la voie de l'apprentissage, dans les CFA (centres de formation d'apprentis) publics ou privés ;
- par la voie de l'enseignement à distance.

En fin de 3e, l'élève choisit une spécialité de bac professionnel ou une famille de métiers pour son année de 2de professionnelle. S'il opte pour une famille de métiers, il choisira sa spécialité de bac professionnel en fin de 2de. S'il s'inscrit dès la 2de professionnelle à une formation en apprentissage, il doit choisir une spécialité de bac pro.

À noter : si la spécialité qui l'intéresse n'est pas proposée dans son établissement, l'élève peut poursuivre sa formation dans un autre établissement.

Important !
Les bacs pro artisanat et métiers d'arts vont être progressivement supprimés et se transformer en BNMA (brevet national des métiers d'art).

La 2de professionnelle

L'élève entre dans une 2de organisée par familles de métiers pour apprendre les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur, ce qui lui laisse un temps supplémentaire pour choisir en fin d'année la spécialité de bac qu'il veut étudier en 1re et Terminale et se préparer à un bac professionnel précis. Si la 2de professionnelle n'entre pas dans une famille de métiers, il se prépare en 3 ans à une spécialité de bac professionnel.

La 1re professionnelle

L'élève approfondit les compétences professionnelles, son temps de formation en milieu professionnel augmente. Il débute la préparation d'un chef-d'œuvre en vue du baccalauréat, c'est-à-dire un projet réalisé seul ou en équipe (un produit, un évènement...) assuré dans un cadre disciplinaire. À la fin d'année, l'élève peut se voir délivrer une attestation de réussite intermédiaire.

La Terminale professionnelle

Entre juillet et septembre, les lycéens pourront choisir entre deux parcours différenciés :

- un **parcours de préparation à l'insertion professionnelle,**

  ou
- un **parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures**.

Ce choix est fait par l'élève et ses représentants légaux, après recommandation du conseil de classe.

Au programme

- Des **enseignements professionnels** sous forme de travaux pratiques en atelier ou en classe, fondés sur la maîtrise de techniques professionnelles, ceci dans le but d'acquérir une expérience professionnelle et d'être opérationnel sur le marché du travail.
- Des **enseignements généraux** : Français, Mathématiques, Physique - Chimie, Histoire - Géographie - Éducation morale et civique, Éducation artistique, Éducation physique et sportive, Prévention - santé - environnement, Langue vivante A et, selon la spécialité, Sciences physiques et chimiques ou Langue vivante B, heures de co-intervention entre enseignements professionnels et enseignements généraux.
- La **réalisation d'un projet pluridisciplinaire, individuel ou collectif** (produit fini en bois, en métal, en tissu...) : texte, journal, site internet, film, planches créatives, participation à un concours, organisation d'un événement, etc.
- Des **heures de soutien au parcours** pour consolider et approfondir ses connaissances et son projet professionnel.
- Des **PFMP (périodes de formation en milieu professionnel)** obligatoires de 20 semaines selon la spécialité.

HORAIRES ANNUELS ET ENSEIGNEMENTS EN BAC PROFESSIONNEL (toutes spécialités confondues)	2ND PRO	1RE PRO	TERMINALE PRO
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS			
Enseignement professionnel	360h	294h	231h
Enseignement professionnel et français en co-intervention	15h	14	-
Enseignement professionnel et mathématiques - sciences en co-intervention	15h	14h	-
Réalisation d'un projet[1]	-	42h	22h
Prévention - Santé - Environnement	30h	28h	33h
Économie-Gestion ou Économie-Droit (selon la spécialité)	30h	28h	33h
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX			
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique[2]	120h	96h	99h
Mathématiques	60h	56h	55h
Langue vivante A	60h	56h	55h
Physique-Chimie ou Langue vivante B	45h	42h	33h
Arts appliqués et culture artistique	30h	28h	22h
Éducation physique et sportive	75h	70h	66h
Soutien au parcours	30h	28h	33h
TOTAL	870h	798h	682h
Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)	4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	6 semaines

PARCOURS DIFFÉRENCIÉS DE TERMINALE PRO	PARCOURS DE PRÉPARATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES	PARCOURS DE PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE
Enseignements professionnels et Économie-Gestion ou Économie-Droit	60h	-
Français, Histoire-Géographie et enseignment moral et civique	18h	-
Mathématiques / Physique-Chimie	18h	-
Éducation physique et sportive	12h	-
Langue vivante A ou B	12h	-
Autre(s) enseignement(s) selon le choix de l'établissement	30h	-
Travail personnel de l'élève	30h	-
TOTAL	180h	-
Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)	-	6 semaines

(1) La réalisation d'un projet par les élèves est assurée dans un cadre pluridisciplinaire.

(2) Les heures de français et de mathématiques en 2nd et 1re professionnelle font l'objet de groupes à effectifs réduits s'appuyant sur les besoins des élèves pour renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux.

UN CHEF-D'ŒUVRE A RÉALISER

Les élèves qui préparent le bac professionnel doivent présenter un chef-d'œuvre en Terminale. Il s'agit de la présentation d'un projet, réalisé seul ou en groupe, qui peut prendre des formes très diverses, selon les familles de métiers et les spécialités, c'est-à-dire une ou des réalisations d'un produit, d'un événement...L'objectif est de travailler sur un projet qui fasse sens pour l'élève et qui mobilise une approche pluridisciplinaire.

Les familles de métiers :

L'élève de 3e qui s'engage en CAP ou bac professionnel devra choisir parfois une famille de métiers et non pas une spécialité. Cette mesure est destinée à donner le temps et les connaissances nécessaires pour choisir son métier..

Validation du diplôme

Le bac professionnel est un diplôme national de niveau 4 du cadre des certifications professionnelles.

Le diplôme est délivré aux candidats qui ont eu la moyenne à l'ensemble des unités du diplôme, en l'absence de note éliminatoire. L'évaluation peut être réalisée sous la forme d'un examen terminal ou d'un CCF (contrôle en cours de formation).

Poursuites d'études

Il est possible de préparer un CS (certificat de spécialisation), une FCIL (formation complémentaire d'initiative locale), un BTS (brevet de technicien supérieur), un DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design), un DMA (diplôme des métiers d'art), un DE (diplôme d'État) du paramédical, du social ou du sport, ou encore d'autres diplômes de l'enseignement supérieur.

LE BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE

Où et comment ?

Le bac professionnel agricole se prépare en 3 ans, de la 2de professionnelle à la Terminale professionnelle :

- par la voie scolaire, dans les LPA (lycées professionnels agricoles) publics ou privés ou dans des MFR (maisons familiales rurales) ;
- par la voie de l'apprentissage, dans les CFA publics ou privés. L'admission nécessite un contrat d'apprentissage avec un employeur ;
- par la voie de l'enseignement à distance.

La 2de professionnelle s'organise en quatre familles de métiers (métiers de l'alimentation - bio-industries et laboratoire ; métiers de la nature-jardin-paysage-forêt ; métiers des productions ; métiers du conseil-vente) regroupant des compétences professionnelles communes à plusieurs spécialités de bac professionnel choisies en 1re et en Terminale et propose, en outre, deux classes de 2de professionnelle dédiées (services aux personnes et animation dans les territoires ; technicien en expérimentation animale)

Au programme

- Des enseignements professionnels propres à chaque spécialité.
- Des enseignements généraux : Lettres modernes, Histoire-Géographie, Technologies de l'informatique et du multimédia, Documentation, Sciences économiques, sociales et de gestion, Langue vivante, Biologie-Écologie, Mathématiques, Physique-Chimie, Informatique, Éducation socio-culturelle, Éducation physique et sportive.
- Des enseignements à l'initiative des établissements.
- La mise en œuvre d'un projet collectif dans le cadre du bloc de compétences « Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles »
- Des PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) obligatoires de 14 à 16 semaines selon la spécialité.

Validation du diplôme

Le bac professionnel agricole est un diplôme national de niveau 4 du cadre des certifications professionnelles. Le diplôme est délivré aux candidats qui ont eu la moyenne à l'ensemble des unités du diplôme, en l'absence de note éliminatoire. L'évaluation peut être réalisée sous la forme d'un examen terminal ou d'un CCF (contrôle en cours de formation).

Poursuites d'études

Il est possible de préparer un CS (certificat de spécialisation) agricole, une FCIL (formation complémentaire d'initiative locale) ou un BTSA (brevet de technicien supérieur agricole).

LES ÉTABLISSEMENTS ET LEURS FORMATIONS PAR PROVINCE

Liste des secondes professionnelles et des CAP par établissement, spécialités et famille de métiers.

À SAVOIR !

En fin de 2de professionnelle, l'élève choisit la spécialité de baccalauréat qu'il préparera en 1re et en Terminale.

Légendes des tableaux ci-dessous

- **Les CAP**
- **Les bacs pro par famille de métiers.**
- **Les bacs pros pour lesquels le choix de spécialité se fait en 3e.**

LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE SUD

Lycée polyvalent Jules Garnier

Internat filles et garçons

65 avenue James Cook - Nouville
BP H3 - 98849 Nouméa
Téléphone (+687) 24 35 55
Courriel ce.9830003l@ac-noumea.nc
Site internet http://webgarnier.ac-noumea.nc/

CAP Maintenance des véhicules, option A - Véhicules légers
CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option A - Chaudronnerie
Seconde pro : Maintenance des systèmes de productions connectés
Seconde pro : Technicien en chaudronnerie industrielle
Seconde pro : Seconde pro : Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement
Première pro : Étude et réalisation d'agencement
Seconde pro : Métiers de la maintenance des véhicules, option Motocycles
Seconde pro : Métiers de la maintenance des véhicules
Première pro : Maintenance des véhicules, option A - Véhicules légers

Lycée polyvalent du Mont-Dore

Internat filles et garçons

Avenue des 2 baies, St Michel
BP 865 - Mont-Dore
Téléphone (+687) 45 48 44
Courriel ce.9830693L@ac-noumea.nc
Site internet http://webmontdore.ac-noumea.nc

CAP Valorisation des matières et propreté des espaces urbains
CAP agricole : Jardinier paysagiste
CAP agricole : Métiers de l'agriculture & spécialités horticoles – maraîchage
Seconde pro : Maintenance environnementale et propreté des espaces urbains
Seconde pro : Hygiène, propreté et stérilisation
Seconde pro : Accompagnement, soins et services à la personne
Seconde pro : Métiers des transitions numérique et énergétique
Première pro : Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Électronique

Lycée professionnel Pétro Attiti

Internat filles et garçons

15 rue Teilhard de Chardin – Rivière Salée
BP K2 - 98849 Nouméa
Téléphone (+687) 41 88 33
Courriel ce.9830306r@ac-noumea.nc
Site internet http://webattiti.ac-noumea.nc/

CAP Maçon
CAP Électricien
CAP Peintre Applicateur de Revêtement
Seconde pro : Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
Seconde pro : Organisation et réalisation de gros œuvre
Seconde pro : Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
Première pro: Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités
Seconde pro : Métiers de la transition énergétique
Première pro : Métiers du froid et des énergies renouvelables
Première pro : Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables

Lycée professionnel commercial et hôtelier A. Escoffier

Internat filles et garçons

2, rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie
BP 371 - 98845 Nouméa
Téléphone (+687) 27 63 88
Courriel ce.9830006p@ac-noumea.nc
Site internet http://weblpch.ac-noumea.nc/

CAP Opérateur / Opératrice logistique
CAP Agent de sécurité (dossier de candidature courant septembre)
CAP Pâtissier
CAP Cuisine
CAP Commercialisation et Services en hôtel-café, restaurant
CAP Équipier polyvalent du commerce
Seconde pro : Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA)
Seconde pro : Métiers de la sécurité (dossier de candidature courant septembre)
Seconde pro : Métiers de la restauration
Première pro : Métiers de la cuisine
Première pro : Métiers du service et de la relation clients
Seconde pro : Métiers de la relation client
Première pro : Métiers du commerce et de la vente, option A - Animation et gestion de l'espace commercial
Première pro : Métiers du commerce et de la vente, option B - Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale
Première pro : Métiers de l'accueil
Seconde pro : Métiers du transport et de la logistique
Première pro : Organisation de transport de marchandises
Première pro : Métiers de la logistique

Lycée polyvalent Dick Ukeiwë

BP 183
36 promenade de Koutio
98830 Dumbéa
Téléphone (+687) 41 01 00
Courriel ce.9830557n@ac-noumea.nc
Site internet http://weblgn.ac-noumea.nc/

Seconde pro : Animation-Enfance et personnes âgées

ALP de La Foa

Rue Gally Passebocs Farino
BP 38 – 98880 La Foa
Téléphone (+687) 44 33 04
Courriel ce.9830009t@ac-noumea.nc
Site internet https://weblafoa.ac-noumea.nc/

CAP Cuisine
CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option B - Soudure

LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE NORD

Lycée professionnel Augustin Ty

Internat filles et garçons

Route provinciale Nord n° 10
BP 25 – 98831 Touho
Téléphone (+687) 42 87 11
Courriel ce.9830460h@ac-noumea.nc
Site internet http://webtouho.ac-noumea.nc

CAP Installateur en froid et conditionnement d'air
CAP Électricien
CAP Maintenance nautique
CAP Cuisine
CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
Seconde pro : Maintenance nautique
Seconde pro : Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA)
Seconde pro : Métiers de l'électricité et ses environnements connectés
Seconde pro : Accompagnement, soins et services à la personne
Seconde pro : Métiers de l'hôtellerie-restauration
Première pro : Cuisine
Première pro : Commercialisation et services en restauration
Seconde pro : Métiers de la transition énergétique
Première pro : Maintenance et efficacité énergétique

ALP de Koumac

Internat filles et garçons

Rue William Bouarat
BP 22 – 98850 Koumac
Téléphone (+687) 47 62 27
Courriel ce.9830007r@ac-noumea.nc
Site internet https://collegedekoumac.wordpress.com/

CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)
CAP Maçon

Lycée général et agricole Michel Rocard

Internat filles et garçons

Route de Paouta, 98825 Pouembout
Téléphone (+687) 47 26 44
Courriel legta.pouembout@educagri.fr
Site internet https://lyceemichelrocard.nc/

CAP Métallier
CAP Maintenance de matériel, option B - Matériels de construction et de manutention
Seconde pro : Ouvrage du bâtiment - métallerie
Seconde pro : Pilote de ligne de production
Seconde pro agricole : Service aux personnes et aux territoires (SAPAT)
Seconde pro : Métiers de la maintenance des matériels
Première pro : Maintenance des matériels, option B - Matériels de construction et de manutention
Seconde pro agricole : Nature, jardins, paysage et forêt (NJPF)
Première pro agricole: Aménagements paysagers
Première pro agricole: Gestion des milieux naturels et de la faune
Seconde pro agricole : Productions
Première pro : Conduite et gestion de l'entreprise agricole

LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ

Lycée polyvalent Williama Haudra

Internat filles et garçons

BP 42 - 98820 Wé - Lifou
Téléphone (+687) 45 18 90
Courriel ce.9830483h@ac-noumea.nc
Site internet http://webhaudra.ac-noumea.nc/

CAP Cuisine
CAP Interventions en maintenance technique des bâtiments
CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
Seconde pro : Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA)
Seconde pro : Métiers de la relation client
Première pro : Métiers de l'accueil
Seconde pro : Métiers de l'hôtellerie-restauration
Première pro : Cuisine

LYCÉES PRIVÉS EN PROVINCE SUD

Lycée polyvalent Do Kamo (association Do Kamo)

Internat filles et garçons

15 bis rue Taragnat
BP 615 - 98845 Nouméa
Téléphone (+687) 28 43 51
Courriel dokamosecret@lagoon.nc
Site internet http://www.dokamo.nc

Seconde pro : Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA)
Seconde pro : Métiers du transport et de la logistique
Première pro : Organisation de transport de marchandises
Seconde pro : Métiers des études et de la modélisation du numérique et du bâtiment
Première pro : Technicien d'étude du bâtiment, option A - Études & économie de la construction
Première pro : Technicien d'étude du bâtiment, option B - Assistant en architecture

Lycée professionnel Saint Pierre Chanel (DDEC)

Internat filles

538 rue Charles Beautemps - Beauprès, La Conception
BP 1728 - 98810 Mont-Dore
Téléphone (+687) 41 72 71
Courriel sec.lp.spchanel@ddec.nc
Site internet http://lpchanel.ddec.nc/

CAP Équipier polyvalent de commerce
Seconde pro : Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA)
Seconde pro : Métiers de la relation client
Première pro : Métiers du commerce et de la vente, option A - Animation et gestion de l'espace commercial
Première pro : Métiers du commerce et de la vente, option B - Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale
Première pro : Métiers de l'accueil

Lycée professionnel Père Guéneau (DDEC)

Internat filles et garçons

24 Route Ter 1 Village
BP 85 - 98870 Bourail
Téléphone (+687) 44 11 28
Courriel sec.lp.pgueneau@ddec.nc
Site internet http://lppg.ddec.nc/

CAP Maintenance nautique ((ex Réparation et entretien des embarcations de plaisance)
CAP Maintenance des véhicules, option A - Véhicules légers
CAP Maintenance des véhicules, option B - Véhicules de transport routier
CAP Maintenance des matériels, option A - Matériels agricoles
CAP Maintenance des matériels, option B - Matériels de la construction et de manutention
CAP Maintenance des matériels option C - Espaces verts
Seconde pro : Métiers de la maintenance des véhicules
Première pro : Maintenance des véhicules, option A - Véhicules légers particulières
Première pro : Maintenance des véhicules, option B - Véhicules de transport routier
Seconde pro : Métiers de la maintenance des matériels
Première pro : Maintenance des matériels, option A - Matériels agricoles
Première pro : Maintenance des matériels, option B - Matériels de la construction et de manutention

Lycée professionnel Marcellin Champagnat (DDEC)

Internat garçons

Route territoriale 1
BP 13 - 98890 Païta
Téléphone (+687) 35 31 24
Courriel sec.lp.sjcluny@ddec.nc
Site internet http://lpmc.ddec.nc/

CAP Métallier
CAP Électricien
CAP Interventions en maintenance technique des bâtiments
1ère année CAP Métiers du bois
2ème année CAP Menuisier fabricant
2ème année CAP Charpentier bois
Seconde pro : Maintenance des systèmes de productions connectés
Seconde pro : Métiers de l'électricité et ses environnements connectés
Seconde pro : Ouvrages du bâtiment - métallerie
Seconde pro: Métiers de la construction durable
Première pro: Technicien constructeur bois
Seconde pro : Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement
Première pro : Technicien menuisier agenceur

Lycée professionnel François d'Assise (DDEC)

Internat filles et garçons

BP 33 - 98870 Bourail
Téléphone (+687) 44 13 76
Courriel sec.lp.fassise@ddec.nc
Site internet https://lpfabourail.net/

CAP équipier polyvalent du commerce
CAP Agent de sécurité (recrutement particulier)
Seconde pro : Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA)
Seconde pro : Métiers de la relation client
Première pro : Métiers du commerce et de la vente, option A - Animation et gestion de l'espace commercial
Première pro : Métiers de l'accueil
Seconde pro : Métiers de la sécurité

Lycée professionnel Saint Joseph de Cluny (DDEC)

45 Rue de l'Alma
BP 8010 - 98807 Nouméa
Téléphone (+687) 28 41 33
Courriel sec.lp.sjclunyt@ddec.nc
Site internet http://lpsjc.ddec.nc/

Seconde pro : Artisanat et métiers d'art, option Communication visuelle et pluri média (recrutement sur commission)
Seconde pro : Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA)
Seconde pro : Métiers de la relation client
Première pro : Métiers du commerce et de la vente, option A - Animation et gestion de l'espace commercial
Première pro : Métiers du commerce et de la vente, option B - Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale
Première pro : Métiers de l'accueil

Lycée professionnel Saint Jean XXIII (DDEC)

Internat filles et garçons

Route du Mont Mou
BP 32 - 98890 Païta
Téléphone (+687) 35 31 28
Courriel sec.lp.jean23@ddec.nc
Site internet http://jean23.ddec.nc/

CAP Accompagnant éducatif petite enfance
CAP Cuisine
CAP Commercialisation et Services en hôtel, café, restaurant
CAP Métiers de la mode, vêtement flou - Nouveauté 2027 (ouverture 1 année sur 2)
CAP Métiers de l'entretien des textiles, option A - Blanchisserie - Inscriptions fermées pour la rentrée 2027 (ouverture 1 année sur 2)
Seconde pro : Animation – Enfance & personnes âgées
Seconde pro : Accompagnement, soins et services à la personne
Seconde pro : Métiers de l'Alimentation
Première pro : Boulanger Pâtissier
Seconde pro : Métiers de l'hôtellerie - restauration
Première pro : Cuisine
Première pro : Commercialisation et Services en restauration

LYCÉES PRIVÉS EN PROVINCE NORD

Lycée agricole Do Neva (ADEPT NC)

Internat filles et garçons

Doneva
BP 74 - 98816 Houaïlou
Téléphone (+687) 42 52 36
Courriel ladoneva@asee.nc
Site internet http://www.doneva.nc/lycee-agricole/

CAP Agricole agriculture des régions chaudes
CAP Agricole services aux personnes et vente en espace rural
Seconde pro agricole : Services aux personnes et aux territoires (SAPAT)
Seconde pro agricole : Production
Première pro : Production végétale horticole

Lycée professionnel Gabriel Rivat (DDEC)

Internat filles et garçons

Mission de Pouébo
BP 72 - 98824 Pouébo
Téléphone (+687) 47 35 35
Courriel dir.lp.grivat@ddec.nc

CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)
Seconde pro : Organisation et réalisation de gros œuvre

UNE CARTE INTERACTIVE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Retrouvez les formations des lycées professionnels de Nouvelle-Calédonie en consultant la carte interactive sur le site du vice-rectorat.

https://www.ac-noumea.nc/html/carteVoiePro/

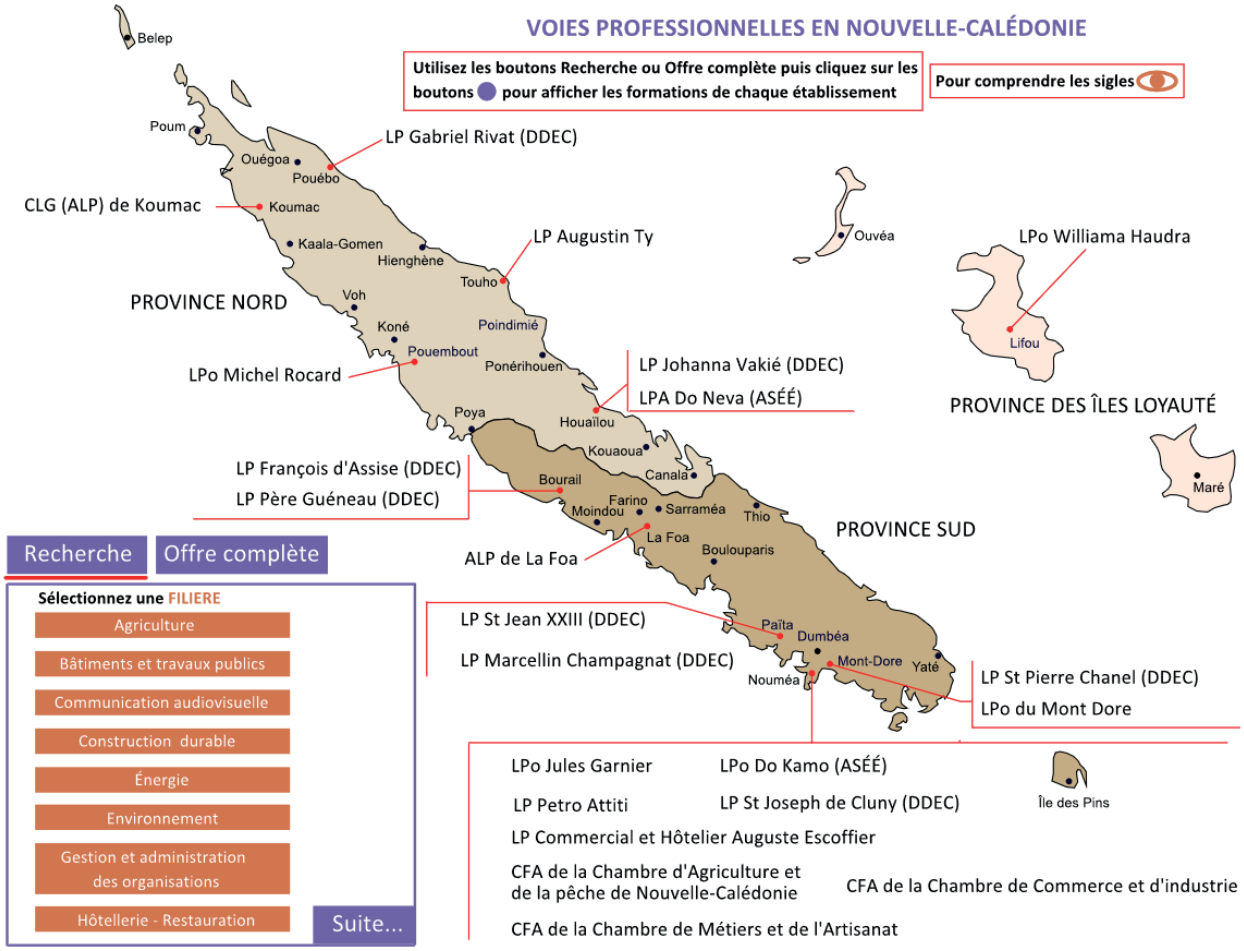

LES CAP, POUR FAIRE QUOI ET OÙ LES PRÉPARER?

QUEL CAP ?	POUR FAIRE QUOI ?	OÙ ?
AGRICULTURE – NATURE		
CAPa Jardinier paysagiste	Entretien des espaces verts, des parcs, des jardins, des terrains de sport.	LPo du Mont-Dore
CAPa Métiers de l'agriculture et spécialités horticoles maraichages	Production de fruits, légumes, fleurs, arbustes. Préparation des sols, semis, entretien des cultures, récoltes.	LPo du Mont-Dore
CAPa Agriculture des régions chaudes	Production animale, végétale et horticole : élevage des animaux, cultures	LPA Do Neva (Houailou)
ALIMENTATION		
CAP Pâtissier	Préparation de gâteaux et confiseries.	LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)
BÂTIMENT		
CAP Peintre applicateur de revêtements	Peinture intérieure et extérieure. Pose de papiers peints et de sols collés.	LP Pétro Attiti (Nouméa)
CAP Maçon	Construction (parpaings, briques) à l'aide de ciment, pose d'enduits.	LP Pétro Attiti (Nouméa) ALP Koumac
CAP Interventions en maintenance technique des bâtiments	Travaux divers dans les bâtiments gérés par les collectivités (communes, hôpitaux, entreprises... : électricité, plomberie, maçonnerie, peinture...).	LP Marcellin Champagnat (Païta) LPo Williama Haudra (Lifou)
CAP Monteur en installations sanitaires	Plomberie : raccordement de canalisation, installation d'éviers, baignoires...	LP Pétro Attiti (Nouméa)
COMMERCIAL		
CAP Équipier polyvalent de commerce	Réception et stockage des marchandises, accueil clientèle, caisse (supérettes, supermarchés, hypermarchés...).	LPCH Auguste Escoffier (Nouméa) LP St Pierre Chanel (Mont-Dore)
CAP Métiers de l'entretien des textiles option A Blanchisserie	Nettoyage et traitement des textiles, gestion des flux de linge.	LP St Jean XXIII (Païta)
ÉLECTRICITÉ – ÉNERGÉTIQUE		
CAP Installateur en froid et conditionnement d'air	Installation et entretien d'appareils de production de froid. Confection de tuyauterie et de câblage électrique.	LP Augustin Ty (Touho)
CAP Électricien	Installation, entretien et réparation d'équipements électriques, principalement basse tension.	LP Pétro Attiti (Nouméa) LP Augustin Ty (Touho) LP Marcellin Champagnat (Païta)
ENVIRONNEMENT		
CAP Valorisation des matières et propreté des espaces urbains	Emplois liés à la récupération et au recyclage des déchets (conducteur de benne à déchets, agent d'accueil et de contrôle en déchèterie...).	LPo du Mont-Dore

QUEL CAP ?	POUR FAIRE QUOI ?	OÙ ?
HOTELLERIE – RESTAURATION		
CAP Cuisine	Réaliser des plats en utilisant différentes techniques de production culinaire. Gestion de l'approvisionnement (établissement des bons de commande, réception et stockage des marchandises). Préparer les légumes, viandes et poissons, acquérir les techniques de cuisson. Réaliser des préparations chaudes ou froides (hors-d'œuvre, sauces, desserts...), dresser une assiette.	LPCH Auguste Escoffier (Nouméa) LPo Williama Haudra (Lifou) ALP La Foa LP Augustin Ty (Touho) LP St Jean XXIII (Païta)
CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant	Participation au confort et au bien-être de la clientèle de l'établissement dans lequel il exerce. Il travaille aussi bien dans les hôtels, restaurants ou cafés-brasseries.	LPCH Auguste Escoffier (Nouméa) LPo Williama Haudra (Lifou) LP Augustin Ty (Touho) LP St Jean XXIII (Païta)
CAP production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)	Préparation des repas dans la restauration rapide, collective, la vente à emporter.	LP Gabriel Rivat (Pouébo) ALP Koumac
LOGISTIQUE		
CAP Opérateur/trice logistique	Réception de marchandises, stockage à l'aide d'engins (transpalettes, élévateurs), gestion des stocks, préparation et expédition de commandes.	LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)
MATÉRIAUX : BOIS, MÉTAL		
CAP Menuisier fabricant 1ère année : CAP métiers du bois	Fabrication en atelier de fenêtres, volets, placards, portes et autres meubles en bois et matériaux dérivés (aluminium, verre...).	LP Marcellin Champagnat (Païta)
CAP Charpentier bois 1ère année : CAP métiers du bois	Construction de structures (maisons, chalets...) et de charpentes en bois.	LP Marcellin Champagnat (Païta)
CAP Métallier	Usinage, ajustement et assemblage de parties d'un ouvrage métallique : menuiserie métallique, serrures, blindage, balcons, vérandas...	LP Marcellin Champagnat (Païta) LPA Michel Rocard (Pouembout)
CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option A - Chaudronnerie	Fabrication de produits par déformation de métaux en plaques, rivetage, soudure : chaudières, charpentes, cuves, carrosseries...	LPo Jules Garnier (Nouméa)
CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option B - Soudure	Effectuer les opérations de soudure de pièces métalliques, pour la construction d'un équipement en atelier ou sur chantier (table, escalier, etc.).	ALP La Foa
MÉCANIQUE		
CAP Maintenance des matériels, option A Matériels agricoles	Entretien et réparation des machines agricoles.	LP Père Guéneau (Bourail)
CAP Maintenance des matériels, option B Matériels de construction et de manutention	Entretien et réparation des chariots industriels, nacelles, pelleteuses grues et autres machines.	LP Père Guéneau (Bourail) LPA Michel Rocard (Pouembout)
CAP Maintenance des matériels, option C Espaces verts	Organise une intervention de la réception à la restitution d'un matériel d'espaces verts.	LP Père Guéneau (Bourail)
CAP Maintenance des véhicules, option B Véhicules de transport routier	Entretien et réparation de pannes simples sur les poids lourds.	LP Père Guéneau (Bourail)
CAP Maintenance des véhicules légers, option A Voitures particulières	Entretien et réparations de pannes simples sur les voitures.	LPo Jules Garnier (Nouméa) LP Père Guéneau (Bourail)
CAP Maintenance nautique *(ex Réparation et entretien des embarcations de plaisance)*	Mécanicien bateaux : diagnostic et réparation des pannes de bateaux de plaisance, embarcations semi-rigides, voiliers et embarcations nautiques à moteur comme les scooters des mer.	LP Augustin Ty (Touho) LP Père Guéneau (Bourail)

QUEL CAP ?	POUR FAIRE QUOI ?	OÙ ?
SÉCURITÉ		
CAP Agent de sécurité *(recrutement particulier)*	Agent de sécurité.	LPCH Auguste Escoffier (Nouméa) LP François d'Assise (Bourail)
SERVICE À LA PERSONNE		
CAPa Services aux personnes et vente en espace rural	Activités dans secteur de l'accueil et de la vente et dans le service à la personne. Seconder les personnes âgées, enfants, malades, handicapés dans les tâches quotidiennes.	LPA Do Neva (Houailou)
CAP Accompagnement éducatif petite enfance	Accueil et garde de jeunes enfants, entretien des locaux et des équipements.	LP St Jean XXIII (Païta)
TEXTILE – CONFECTION		
CAP Métiers de la mode, vêtement flou	Concevoir des vêtements souples (robes, chemises, etc.) en alliant technique et esthétique. Les élèves y maîtrisent les tissus adaptés (coton, soie, polyester) et leurs propriétés, apprennent à décoder les fiches techniques (patrons, plans de coupe, gammes de fabrication), puis à découper, assembler et finaliser les pièces selon des procédés professionnels.	LP St Jean XXIII (Païta)

LES BAC PRO, POUR QUEL MÉTIER ET OÙ LES PRÉPARER?

QUEL BAC PRO ?	POUR FAIRE QUOI ?	OÙ ?
ADMINISTRATION – COMMERCE – COMMUNICATION		
2DE PRO MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT		
Bac pro Commerce et vente, option A Animation et gestion de l'espace commercial	Vente, conseils, gestion commerciale (stocks…), animation de la surface de vente…	LPCH Auguste Escoffier (Nouméa) LP St Joseph de Cluny (Nouméa) LP François d'Assise (Bourail) LP St Pierre Chanel (Mont-Dore)
Bac pro Commerce et vente, option B Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale	Vente, représentation commerciale, suivi de fichier clients…	LPCH Auguste Escoffier (Nouméa) LP St Pierre Chanel (Mont-Dore) LP St Joseph de Cluny (Nouméa)
Bac pro Métiers de l'accueil	Accueil, assistance et commercialisation de services (télévendeur, hôte d'accueil, agent d'escale dans les aéroports…).	LPCH Auguste Escoffier (Nouméa) LPo Williama Haudra (Lifou) LP François d'Assise (Bourail) LP St Pierre Chanel (Mont-Dore) LP St Joseph de Cluny (Nouméa)
2DE PRO ASSISTANCE À LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITÉS (AGORA)		
Bac pro Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités (AGORA)	Rédaction de courriers, factures, devis, classement, renseignements auprès d'interlocuteurs internes ou externes, par courrier, mail, téléphone…	LPCH Auguste Escoffier (Nouméa) LP Augustin Ty (Touho) LP François d'Assise (Bourail) LP St Pierre Chanel (Mont-Dore) LP St Joseph de Cluny (Nouméa) LP Do Kamo (Nouméa) LPo Williama Haudra (Lifou)
2DE PRO ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART		
Bac pro Artisanat et métiers d'art, option Communication visuelle et plurimédia *(recrutement sur commission)*	Concevoir, créer, imaginer des produits de communication visuelle : livre, affiche, brochure, logo, emballage, illustrations 2D, 3D, animations pour le web…	LP St Joseph de Cluny (Nouméa)

QUEL BAC PRO ?	POUR FAIRE QUOI ?	OÙ ?
AGRICULTURE		
2DE PRO PRODUCTIONS		
Bac pro Agricole Conduite et gestion de l'exploitation agricole (cultures)	Préparation du sol, réalisation de semis et de plantation, gestion de l'exploitation, élevage.	LPA Michel Rocard (Pouembout)
Bac pro Agricole Productions végétales et horticoles	Préparation des sols, semis (fleurs, légumes, arbres fruitiers, plantes), culture, récolte, stockage et conditionnement pour la commercialisation.	LPA Do Neva (Houailou)
2DE PRO NATURE, JARDIN, PAYSAGE, FORÊT		
Bac pro Agricole Gestion des milieux naturels et de la faune	Préservation, aménagement, animation dans les espaces naturels.	LPA Michel Rocard (Pouembout)
Bac pro Agricole Aménagements paysagers	Aménagement de jardins ou d'espaces verts : terrassement, pose de bordures, plantation de végétaux.	LPA Michel Rocard (Pouembout)
ALIMENTATION – HÔTELLERIE – RESTAURATION		
2DE PRO MÉTIERS DE LA RESTAURATION		
Bac pro Métiers de la cuisine	Préparation de plats, gestion des commandes et des stocks, gestion et comptabilité d'un restaurant.	LPCH Auguste Escoffier (Nouméa) LP Augustin Ty (Touho) LP St Jean XXIII (Païta) LPo Williama Haudra (Lifou)
Bac pro Métiers du service et de la relation clients	Gestion, management, animation d'une équipe de restaurant, écoute et accueil de la clientèle tout en la fidélisant. Organisation, mise en place des salles et des services (mets, boissons...).	LPCH Auguste Escoffier (Nouméa) LP Augustin Ty (Touho) LP St Jean XXIII (Païta)
2DE PRO MÉTIERS DE L'ALIMENTATION		
Bac pro Boulanger Pâtissier	Fabrication du pain, viennoiserie et gâteaux, gestion du magasin.	LP St Jean XXIII (Païta)
BÂTIMENT – BOIS		
2DE PRO TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION DU GROS ŒUVRE		
Bac pro Organisation et réalisation de gros œuvre	Organisation, réalisation et suivi de chantier de travaux de construction de bâtiments, de maisons individuelles, d'ouvrages d'arts.	LP Pétro Attiti (Nouméa) LP Gabriel Rivat (Pouébo)
2DE PRO MÉTIERS DES ÉTUDES ET DE LA MODÉLISATION DU NUMÉRIQUE ET DU BÂTIMENT		
Bac pro Technicien d'études du bâtiment, option B Assistant en architecture	Réalisation de dessins et de plans d'exécutions d'après les projets de l'architecte, participation à la production des dossiers administratifs liés aux projets de construction.	LP Do Kamo (Nouméa)
Bac pro Technicien d'études du bâtiment, option A Études et économie	Élaboration de projets de construction : études des plans, calcul du coût des travaux et des matériaux, planification des travaux…	LP Do Kamo (Nouméa)
2DE PRO OUVRAGES DU BÂTIMENT – MÉTALLERIE		
Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie (OBM)	Fabrication, installation d'ouvrages en métal : charpentes, portes, passerelles, clôtures.	LPA Michel Rocard (Pouembout) LP Marcellin Champagnat (Païta)
2DE PRO MÉTIERS DE L'AGENCEMENT, DE LA MENUISERIE ET DE L'AMEUBLEMENT		
Bac pro Étude et réalisation d'agencement	Fabrication et installation d'ouvrages de menuiserie intérieure et extérieure ainsi que des aménagements de bureaux, cuisines, salles de bains, magasins...	LPo Jules Garnier (Nouméa)
Bac pro Technicien menuisier agenceur	Fabrication de différents ouvrages de menuiseries extérieures (fenêtres, volets, portails...), intérieures (portes, escaliers, parquets...), de menuiseries d'agencement (placards, rangements, dressings, rayonnages...), et d'aménagements de pièces (bureau, cuisine, salle de bain), de magasins, salles d'exposition, lieux de réunion...	LP Marcellin Champagnat (Païta)

QUEL BAC PRO ?	POUR FAIRE QUOI ?	OÙ ?
BÂTIMENT – BOIS (SUITE)		
2DE PRO MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE		
Bac pro Technicien constructeur bois	Réalisation d'ossatures et charpentes pour des constructions en bois (maisons, chalets...), sur chantiers ou en atelier. Organisation et suivi du chantier.	LP Marcellin Champagnat (Païta)
ÉLECTRICITÉ – ÉNERGÉTIQUE – ÉLECTRONIQUE		
2DE PRO MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS		
Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	Réalisation de travaux d'électricité dans l'habitat. Installation et maintenance. Travaux sur les réseaux et équipement de téléphonie.	LP Pétro Attiti (Nouméa) LP Augustin Ty (Touho) LP Marcellin Champagnat (Païta)
2DE PRO MÉTIERS DES TRANSITIONS NUMÉRIQUE ET ÉNERGÉTIQUE		
Bac pro Métiers du froid et des énergies renouvelables	Installation et entretien de systèmes frigorifiques (armoires frigorifiques pour la conservation des produits alimentaires) ou d'air conditionné industriel.	LP Pétro Attiti (Nouméa)
Bac pro Maintenance et efficacité énergétique	Maintenance préventive et corrective des installations énergétiques et climatiques de toutes tailles et de tous types.	LP Augustin Ty (Touho)
Bac pro Installateur en chauffage, climatisations et énergies renouvelables	Installations sanitaires, thermiques, de ventilation et de climatisations pour en assurer le montage, les raccordements fluidiques et électriques (appareil sanitaire, climatisation individuelle ou collective, chaudière, pompe à chaleur).	LP Pétro Attiti (Nouméa)
Bac pro Cybersécurité , informatique et réseaux, électronique	Installation, mise en service et dépannage de différents systèmes : audiovisuel, réseaux informatiques, électroménagers, systèmes d'alarme.	LPo du Mont-Dore
ENVIRONNEMENT – HYGIÈNE		
2DE PRO MAINTENANCE ENVIRONNEMENTALE ET PROPRETÉ DES ESPACES URBAINS		
Bac pro Maintenance environnementale et propreté des espaces urbains	Organisation de chantiers de nettoyage industriel de locaux ou de zones protégées.	LPo du Mont-Dore
2DE PRO HYGIÈNE, PROPRETÉ, STÉRILISATION		
Bac pro Hygiène, propreté, stérilisation	Opérations techniques de nettoyage et de décontamination, stérilisation des dispositifs médicaux.	LPo du Mont-Dore
MÉCANIQUE – MAINTENANCE – INDUSTRIE		
2DE PRO MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DES VÉHICULES		
Bac pro Maintenance des véhicules, option A Véhicules légers	Mécanicien automobile, garagiste.	LPo Jules Garnier (Nouméa) LP Père Guéneau (Bourail)
Bac pro Maintenance de véhicules, option B Véhicule de transports routiers	Mécanicien poids lourds.	LP Père Guéneau (Bourail)
2DE PRO MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DES VÉHICULES - OPTION MOTOCYCLES		
Bac pro Maintenance des véhicules, option Motocycles	Mécanicien 2 roues (motos, scooters, vélos...).	LPo Jules Garnier (Nouméa)

QUEL BAC PRO ?	POUR FAIRE QUOI ?	OÙ ?
MÉCANIQUE – MAINTENANCE – INDUSTRIE (SUITE)		
2DE PRO MÉTIERS MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS		
Bac pro Maintenance des matériels, option A Matériels agricoles	Mécanicien de matériels agricoles (tracteurs, moissonneuses, matériels d'irrigation…) : entretien, réparation, diagnostic de panne, commande de pièces, conseils d'achat.	LP Père Guéneau (Bourail)
Bac pro Maintenance des matériels, option B Matériels de la construction et de manutention	Mécanicien de matériels de travaux publics (grues, bulldozers, chariots élévateurs…).	LP Père Guéneau (Bourail) LPA Michel Rocard (Pouembout)
Bac pro Maintenance nautique	Mécanicien bateaux.	LP Augustin Ty (Touho)
2DE PRO MAINTENANCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTIONS CONNECTÉES		
Bac pro Maintenance des systèmes de productions connectées	Maintenance d'installations industrielles.	LPo Jules Garnier (Nouméa) LP Marcellin Champagnat (Païta)
2DE PRO PRO PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION		
Bac pro Pilote de ligne de productions	Pilotage d'une ligne de fabrication dans tous types de secteurs industriels : agroalimentaire, industrie pharmaceutique, industrie automobile…	LPA Michel Rocard (Pouembout)
2DE PRO TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE		
Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle	Réalisation d'ensembles chaudronnés et de structures métalliques à partir de tôles ou de tubes (soudage, rivetage, utilisation de machines à commande numérique…).	LPo Jules Garnier (Nouméa)
SÉCURITÉ		
2DE PRO MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ		
Bac pro Métiers de la sécurité	Préparation aux métiers de la sécurité et du secours à la personne.	LPCH Auguste Escoffier (Nouméa) *(recrutement après tests d'aptitude physique et entretien)* LP François d'Assise (Bourail)
SERVICES À LA PERSONNE		
2DE PRO ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE		
Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne	Pour aider les personnes (familles, enfants, personnes âgées, handicapés) à leur domicile ou dans les logements collectifs, dans les actes de la vie quotidienne. Pour participer aux soins des personnes dépendantes dans les établissements pour personnes âgées ou handicapées, les hôpitaux et les assister dans les actes de la vie quotidienne.	LP Augustin Ty (Touho) LP St Jean XXIII (Païta) LPo du Mont-Dore
2DE PRO ANIMATION ENFANCE ET PERSONNES ÂGÉES		
Bac pro Animation enfance et personnes âgées	Accompagner des personnes (enfants, adolescents et personnes âgées…) par des activités de soutien et d'aide.	LP St Jean XXIII (Païta) Lycée polyvalent Dick Ukeiwë (Dumbéa)
2DE PRO SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES (SAPAT)		
Bac pro Agricole Services aux personnes et aux territoires (SAPAT)	Service de proximité en milieu rural : aide à la personne, promotion des ressources du territoire dans le but de développer le lien social.	LPA Do Neva (Houailou) LPA Michel Rocard (Pouembout)
TRANSPORT – LOGISTIQUE		
2DE PRO MÉTIERS DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE		
Bac pro Métiers de la logistique	Organisation et gestion de la chaine logistique : réception, stockage des entrepôts, enregistrement des entrées et sorties de marchandises, préparation de commandes…	LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)
Bac pro Organisation et transport de marchandises	Organisation des transports, contact avec les clients, contrôle des livraisons, organisation du transit, du dédouanement et du stockage…	LPCH Auguste Escoffier (Nouméa) LP Do Kamo (Nouméa)

SE FORMER AVEC UN CONTRAT D'ALTERNANCE

Un choix alternatif exigeant...

Choisir l'alternance, c'est suivre une formation en CFA (centre de formation d'alternant) avec des modalités d'apprentissage différentes mais tout aussi exigeantes que la voie scolaire, avec des objectifs de qualification identique ou équivalente. Dans le cadre d'un contrat de travail particulier, le système de l'alternance permet d'acquérir une véritable expérience professionnelle, d'apprendre un métier et d'obtenir un diplôme tout en étant salarié dans une entreprise, privée ou publique.

Le niveau d'exigence requis pour obtenir le statut d'alternant (à la fois étudiant scolarisé en CFA et salarié en entreprise) est très élevé. Durant 1 ou 2 années selon la formation choisie, il faut être conscient des efforts à fournir pour suivre une formation théorique et pratique soutenue en CFA et en parallèle s'impliquer pleinement en entreprise.

L'admission en CFA sera conditionnée. Ne pas avoir une représentation claire du métier choisi, ou ne pas avoir une bonne compréhension des engagements liés au contrat d'alternance peuvent compromettre sa candidature lors de l'entretien de motivation.

À l'issue des tests écrits de positionnement, il faudra prouver sa motivation lors d'un entretien, rechercher son tuteur en entreprise et signer un contrat d'alternance pour intégrer la formation en CFA.

Attention : Les rentrées sont généralement prévues en février - mars 2027, et peuvent s'échelonner les mois suivants.

POINT A
Votre première étape vers l'Alternance

Informations, actualisation de l'offre et pré-inscription au Point A

Les dossiers de pré-inscriptions téléchargeables sur le site, une fois remplis sont à remettre soit directement à l'accueil du Point A, soit à envoyer par mail à dossier@pointa.nc

14 rue de Verdun
98800 NOUMEA
tél : 24.69.49
contact@pointa.nc
www.pointa.nc POINTA-NC

RENSEIGNEZ-VOUS !

Des diplômes professionnels peuvent se préparer en alternance du CAP au BTS.
https://pointa.nc/catalogue-de-formations/

QUI PEUT M'AIDER ?

Le professeur principal vous accompagne tout au long de votre démarche d'orientation. Il vous propose un entretien personnalisé d'orientation.

Les autres professeurs, le professeur documentaliste, le conseiller principal d'éducation (CPE), le chef d'établissement.

Le psychologue de l'éducation nationale (Psy-En) peut vous apporter un conseil spécialisé dans le cadre d'un entretien d'orientation approfondi. En collège et/ou en lycée, il exerce dans le cadre d'une permanence pendant laquelle il accueille les élèves et leurs familles individuellement pour les accompagner, les informer sur les parcours de formation.

Votre entourage (famille, amis, rencontres…).

Les anciens élèves. Pensez aussi à les interroger !

Les fédérations de parents d'élèves : la FAPEP, la FCPE et l'UPGE.

Les directions des enseignements privés :

- la DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.
- Associations membres de l'association ADEPT.NC
- la FELP : Fédération de l'Enseignement Libre Protestant de Nouvelle-Calédonie.

OÙ TROUVER DES INFORMATIONS ?

Au centre d'information et d'orientation

Le centre d'information et d'orientation de Nouvelle-Calédonie avec ses 3 antennes réparties sur le territoire est un service public gratuit de l'éducation nationale.

Il accueille tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions. Vous pouvez y consulter librement la documentation du kiosque ONISEP ou être reçu en entretien individuel par un psychologue de l'éducation nationale (Psy-En). Le CIO et ses antennes travaillent également en étroite collaboration avec les collèges et les lycées publics afin d'accompagner les élèves dans leurs projets scolaires et professionnels.

VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

Accueil public, gratuit et personnalisé
avec ou sans rendez-vous.

Des psychologues de l'éducation nationale
sont à votre écoute et vous accompagnent
vers la réussite et dans la réalisation de vos projets.

CIO Nouméa et Îles
10 rue Georges Baudoux
26 61 66
cio@ac-noumea.nc

CIO Antenne de La Foa
Collège de la Foa
44 33 04 - 99 85 08
cio.lafoa@ac-noumea.nc

CIO Antenne de Koné
au Campus de Baco
29 07 09 - 99 96 28 - 99 84 19
cio.kone@ac-noumea.nc

CIO Antenne de Poindimié
Lycée Antoine Kéla
42 32 01 - 78 59 64 - 99 84 85
cio.poindimie@ac-noumea.nc

Du lundi au jeudi de 8h00 à 11h30 et de 12h30 à 16h00
Le vendredi de 12h30 à 16h00

Consultation libre de la documentation le vendredi matin de 8h00 à 11h30

Pendant les vacances scolaires
Du lundi vendredi de 8h00 à 11h00 et de 12h00 à 15h00

Sur internet

Le CIO de Nouvelle-Calédonie http://cio.ac-noumea.nc
Le site officiel du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie http://www.ac-noumea.nc
Le portail de l'ONISEP http://www.onisep.fr

Au centre de documentation et d'Information (CDI)

« Lieu-ressource » de votre établissement pour la recherche d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs…

Les professeurs-documentalistes vous aideront dans vos recherches.

Lors des journées portes ouvertes

Les journées portes ouvertes des établissements permettent de découvrir les lycées, les méthodes de travail, les nouveautés par rapport au collège, etc.

Cette démarche vous aidera à clarifier votre choix.

INFO +

POUR ALLER PLUS LOIN DANS VOS RECHERCHES…

Le Portail de l'orientation tout au long de la vie de la Nouvelle-Calédonie, outil sur l'orientation, l'emploi et la formation.

https://orientation.gouv.nc

Il propose quelque soit votre situation, de l'information, des conseils, des outils, des liens et des contacts vers les différents professionnels du territoire.

Pour nous contacter
dtefp.riife@gouv.nc

Travail, emploi et formation professionnelle
GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

QUESTIONS FRÉQUENTES

Des questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers ?

N'hésitez pas : contactez les psychologues de l'éducation nationale du centre d'information et d'orientation et de ses antennes ou dans votre établissement pour recevoir une réponse personnalisée et gratuite par courrier électronique, ou par appel téléphonique.

En cas de déménagement, quelles sont les démarches à effectuer pour l'entrée au lycée de mon enfant ?

Changement de domicile en Nouvelle-Calédonie

Le déménagement ne relève pas d'une demande de dérogation mais d'un changement de secteur. La famille déclare le déménagement à l'établissement d'origine. Sur la base des pièces justificatives fournies par la famille, le directeur d'établissement d'origine a toute légitimité pour valider ou non le nouveau secteur.

Votre nouveau secteur sera celui du collège rattaché à votre nouvelle adresse. Vous ne ferez une demande de dérogation que si vous souhaitez intégrer un autre établissement que celui de votre nouveau secteur.

Départ pour la Métropole

Vous devez contacter le service scolarité de la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) où vous allez résider pour connaître le calendrier de l'affectation, ainsi que les modalités d'admission en fonction des vœux qui ont été formulés. Si votre enfant est scolarisé dans un établissement public ou dans un établissement privé sous contrat, c'est la décision d'orientation du principal du collège d'origine qui sera prise en compte pour l'inscription au lycée. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'annuaire des rectorats et des directions des services départementaux de l'éducation nationale sur le site : https://www.education.gouv.fr/les-regions-academiques-academies-et-services-departementaux-de-l-education-nationale-6557#chapitre-ancre0

Qu'est-ce que la sectorisation ?

En fonction de son collège d'origine, l'élève dépend d'un lycée général et technologique. Il est prioritaire pour intégrer ce lycée. La sectorisation consiste à affecter un élève dans un établissement en fonction de son domicile, sauf demande de dérogation de la part de la famille.

La sectorisation concerne les élèves scolarisés dans l'enseignement public.

Cette mesure permet d'assurer à chaque élève une place en 2de générale et technologique et de sécuriser son affectation.

Ainsi, il est obligatoire de formuler au moins un vœu sur son lycée de secteur (hors enseignements optionnels contingentés).

La demande de dérogation

Elle doit être justifiée et sera étudiée en fonction des places restées vacantes et suivant l'ordre des priorités données par le vice-recteur :

1. **Élève relevant du champ du handicap**
   - Constituer un dossier médical. Examen impératif du dossier en commission médicale.
2. **Élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé**
3. **Élève boursier sur critères sociaux**
   - Pour les boursier : attestation du chef d'établissement.
4. **Élève dont un frère ou une soeur est scolarisé dans l'établissement souhaité**
   - Joindre un certificat de scolarité.
5. **Élève dont le domicile en limite de zone de desserte est proche de l'établissement souhaité**
   - Joindre un plan indiquant d'une croix le domicile, le lycée de secteur et le lycée demandé.
   - Un courrier explicatif.
   - Quittance d'électricité de moins de 3 mois.
6. **Élève suivant un parcours scolaire particulier**
   - Joindre un courrier explicatif.
   - Pièces justificatives éventuelles.

Toutes les demandes pour « convenances personnelles » seront traitées en fonction des places restées libres à l'issue des mouvements de l'affectation.

Toutes les demandes doivent être formulées au collège à la fin du deuxième trimestre. Le dossier devra être transmis complet avec toutes les pièces justificatives au chef d'établissement d'origine qui a la responsabilité de l'instruire et de le valider.

Attention, il est fortement recommandé de faire un dernier vœu dans son établissement de secteur pour sécuriser son affectation.

Que faire après le BAC pro ?

Le bac pro permet une insertion professionnelle immédiate, cependant, la poursuite d'études est possible. Aussi, de plus en plus de bacheliers professionnels aspirent à continuer des études supérieures, en particulier vers un brevet de technicien supérieur (BTS) ou à un brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), à temps plein au lycée ou en alternance au CFA.

Qu'est-ce qu'une section européenne ?

Les sections européennes sont présentes en lycée général et technologique. Le niveau en langue vivante et la motivation sont déterminants pour y accéder. Le programme comprend les mêmes matières que pour les autres élèves de 2de, mais l'enseignement de l'une d'elles se fait en partie dans la langue de la section. La connaissance de la culture du pays concerné est approfondie. Le diplôme du bac porte la mention de la section suivie.

Je n'ai pas de projet professionnel précis. Est-ce gênant ?

En 3e, il est rare d'avoir une idée précise d'un futur métier. C'est pourtant la période où l'on vous demande de commencer à y réfléchir. Posez des questions autour de vous, rencontrez le psychologue de l'éducation nationale (Psy-En), consultez les ressources d'information au CDI, discutez-en avec votre entourage, en famille et au collège. Profitez du stage en entreprise (« séquence d'observation en milieu professionnel ») pour interroger des professionnels sur leur parcours, et rendez-vous aux salons, forums, journées portes ouvertes.

Et si je n'avais pas de place en lycée à la rentrée ?

Pour éviter cette situation, indiquez plusieurs vœux en termes de formations et d'établissements, notamment si vous envisagez des spécialités ou sections rares et/ou très demandées. Assurez-vous d'avoir effectué toutes les démarches nécessaires avant de partir en vacances et restez toujours joignable, particulièrement en février. En cas de difficulté, le chef de l'établissement doit vous guider dans votre démarche d'orientation, avec l'aide du centre d'information et d'orientation (CIO), en lien avec les services du vice-rectorat.

Rencontrant des difficultés médicales importantes, comment savoir si les études que j'envisage sont compatibles avec mon état de santé ?

Il est en effet important de prendre en compte votre état de santé ou votre handicap dans vos souhaits d'orientation après la classe de 3e, afin de construire un projet professionnel que vous pourrez mener jusqu'au bout. Pour cela, profitez du stage en entreprise « séquence d'observation en milieu professionnel » lors de votre année de 3e pour observer les conditions de travail, poser des questions aux salariés. Demandez l'avis du médecin scolaire du vice-rectorat et de votre médecin spécialiste pour connaître les éventuelles incompatibilités. N'hésitez pas à rencontrer le psychologue de l'éducation nationale (Psy-En), l'enseignant référent et l'équipe éducative pour envisager plusieurs solutions de poursuites d'études et de métiers.

AUTRES POSSIBILITÉS DE FORMATION

Le GRETA CFA de la Nouvelle-Calédonie

Rue Teilhard de Chardin
98800 Nouméa
Téléphone 41 50 39
Courriel contact@greta.nc

Association Calédonienne pour l'animation et la formation (ACAF)

https://acaf.nc
11, rue des frères Vautrin
98800 Nouméa
Téléphone 28 15 05
Courriel acaf@acaf.nc

Maisons familiales rurales (MFR)

MFR de Koné, route de Bako
BP 181 - 98860 Koné
Téléphone 47 34 75
Courriel mfr.kone@mfr.asso.fr

MFR Centre - Sud

BP 1122 - 98880 La Foa
Téléphone 71 59 40
Courriel mfr.sudnc@mfr.asso.fr

Le choix de l'instruction en famille :

Le centre national d'enseignement à distance (CNED) réglementé ou libre vous accompagne.

Se former à distance, tout au long de la vie. Pour l'école primaire, le collège ou le lycée, les études supérieures, la vie professionnelle ou l'enrichissement personnel.

Les inscriptions en classes complètes ou en complément de formation peuvent être suivies conformément au calendrier scolaire calédonien.

www.cned.fr
www.cned.fr/nous-contacter

Posez vos questions :
cned@ac-noumea.nc

ORIENTATION ET POURSUITE D'ETUDES

Avec l'appui de vos parents, de votre enseignant référent, de votre professeur principal, du psychologue de l'éducation nationale (psy-EN) et/ou du médecin de l'éducation nationale, il est important d'anticiper vos choix d'orientation et de vous renseigner auprès des établissements pour trouver les formations qui répondent à vos besoins éducatifs particuliers.

Que recouvre la situation de handicap ? Comment aménager sa scolarité ?

La loi du pays du 07 janvier 2009, définit le handicap comme une limitation d'activité ou une restriction de la participation à la vie en société, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. La délibération 106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne réaffirme que c'est à l'école de prendre en compte la diversité des enfants, pour favoriser la réussite de tous.

De ce fait, un élève présentant des besoins éducatifs particuliers ou atteint d'une maladie chronique, par exemple, peut voir sa situation de handicap reconnue comme telle, avec l'accord de la famille par la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC). Il peut ainsi bénéficier d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS), arrêté par l'équipe éducative, après notification du handicap par la CEJH-NC, et l'accord de la famille. Il intègre le projet d'orientation de l'élève et mentionne les mesures de compensation utiles (matériel pédagogique adapté, accompagnement médico-social, etc.) et, le cas échéant, l'attribution d'un accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH).

Qu'est-ce que l'école inclusive ?

L'école inclusive prend en compte les besoins éducatifs particuliers de la maternelle au lycée pour une scolarisation de qualité de tous les élèves.

L'accès aux institutions, ouvertes à l'ensemble de la population des enfants et jeunes en situation de handicap et leur maintien dans un cadre ordinaire de scolarité et de vie, constitue une priorité qui justifie la mobilisation et les interventions concertées de tous les partenaires concernés. Cela implique que les élèves reconnus comme étant en situation de handicap peuvent bénéficier de divers dispositifs leur permettant de pallier les difficultés liées au handicap. Le projet personnalisé de scolarisation (PPS), conçu avec l'élève et sa famille, précise le projet d'orientation et les aménagements nécessaires à la prise en compte de la situation de handicap. La communauté éducative, sous la responsabilité du chef d'établissement, veille à la mise en œuvre effective du PPS.

Que recouvre la situation du handicap ?

La définition du handicap est susceptible d'englober des situations très variées, qui vont au-delà de l'idée parfois restrictive que l'on se fait du handicap. De ce fait, un élève qui présente des troubles intellectuels et cognitifs ou atteint d'une maladie chronique, par exemple, peut voir sa situation de handicap reconnue comme telle par la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC), et ainsi bénéficier d'aménagements tout au long de sa scolarité.

Quel parcours de formation après le collège ?

L'équipe de suivi de la scolarisation, réunie par le professeur principal, facilite la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) et assure son suivi. Elle propose les aménagements nécessaires pour garantir la continuité du parcours de formation de l'élève. Après la 3e, comme pour tout autre élève, il est possible de rejoindre :

- la voie générale et technologique avec possibilité d'appui d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) lycée, sur notification de la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC) ;
- la voie professionnelle, avec possibilité d'appui d'une Ulis lycée, sur notification de la CEJH-NC, en lycée professionnel ou polyvalent, ou en apprentissage en centre de formation d'apprentis (CFA) ;
- une formation préprofessionnelle et professionnelle au sein d'un institut médico-éducatif (IME), sur notification de la CEJH-NC.

Les élèves en situation de handicap bénéficient, au même titre que tous les élèves du collège, des actions d'information et d'orientation. La procédure d'orientation en fin de classe de 3e pour les élèves en situation de handicap relève du droit commun. Lorsque le projet d'orientation envisage une filière professionnelle, une visite médicale au cours de l'année de 3e est recommandée.

Quelles aides au lycée ?

Un élève en situation de handicap peut bénéficier, en fonction de ses besoins, d'un accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH), d'aides techniques et d'aménagements des conditions pour passer les examens. De plus, il peut bénéficier d'adaptations pédagogiques pendant les enseignements ou lors du passage des épreuves d'examen, le cas échéant. Dans ce cas, il pourra bénéficier d'un ensemble d'aides dont la demande est à adresser à la division des examens et des concours (DEXCO) sous couvert du directeur d'établissement durant la période des inscriptions aux examens.

Dans la mesure du possible et à chaque fois que le PPS l'indique, les soins et l'accompagnement peuvent avoir lieu pendant le temps scolaire. Les soins dispensés par des professionnels libéraux se déroulent prioritairement dans les locaux du praticien ou au domicile de la famille.

Qu'est-ce qu'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ?

Les ULIS sont des dispositifs d'inclusion collectifs au sein des collèges et des lycées généraux et technologiques, et professionnels, qui accueillent des élèves en situation de handicap (troubles visuels, auditifs, moteurs, cognitifs, mentaux ou troubles envahissants du développement ou troubles multiples associés).

Quand les objectifs d'apprentissage requièrent des modalités adaptées, l'élève peut être orienté en Ulis au sein du lycée. Inscrit dans sa classe de référence (en 1re année de CAP ou en 2de, par exemple), l'élève bénéficie de temps de regroupements en effectifs réduits et d'un appui à sa scolarisation par le coordonnateur de l'Ulis (aide aux apprentissages et à la recherche de stages, mise à disposition de cours adaptés…).

Pour savoir s'il existe une Ulis près de chez vous, consultez :

- www.onisep.fr/handicap
- la rubrique du site du vice-rectorat : https://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique68

Quels sont les interlocuteurs ?

La Promotion de l'école inclusive, service de l'ASH (Adaptation scolaire et de la Scolarisation des élèves en situation de Handicap) en Nouvelle-Calédonie Secrétariat - Tel 26 61 68

Le médecin conseiller technique du vice-rectorat, le PSY-EN du CIO et bien sûr la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC) sont les interlocuteurs et structures incontournables.

L'équipe éducative, le chef d'établissement et le service ASH sont chargés de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet personnalisé de scolarisation. Ils font aussi le lien entre la famille et la CEJH-NC.

Stages, apprentissage : quels aménagements ?

Outre les aménagements de la scolarité et des examens, il existe aussi des dispositions spécifiques pour les élèves préparant un diplôme professionnel (CAP ou bac professionnel), soit sous statut scolaire, soit en apprentissage. Les jeunes en situation de handicap peuvent, à partir de 16 ans, demander à bénéficier de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) pour faciliter leur recherche de stage. Par ailleurs, l'apprenti bénéficiant de la RQTH peut souscrire un contrat d'apprentissage aménagé. Dans tous les centres de formation d'apprentis (CFA), un référent handicap accueille et informe les jeunes sur les aménagements de la scolarité, les aides pédagogiques et peut les accompagner pour trouver un employeur. Le Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes en situation de Handicap (FIPH) finance des actions qui ont pour objectif de sécuriser le parcours professionnel des personnes en situation de handicap. Elles visent prioritairement, sans y être limitées, à la compensation de la situation de handicap dans les démarches de préparation, d'accès, de maintien et d'évolution dans l'emploi, en complément des aides et dispositifs prévus dans le droit en vigueur en Nouvelle-Calédonie.

Pour toutes demandes concernant l'emploi, l'insertion et les aides FIPH :

27 00 49 ou 27 00 46

fiph@handicap.nc

Un APTA pour mon enfant dyslexique. De quoi s'agit-il ?

L'accompagnement personnalisé pour les troubles des apprentissages (APTA) est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui répond aux besoins des élèves présentant des troubles des apprentissages et pour lesquels des adaptations et aménagements pédagogiques sont nécessaires. Élaboré à la demande de la famille, de l'équipe pédagogique et le cas échéant de l'équipe éducative, l'APTA est mis en place par le chef d'établissement à partir des recommandations du médecin traitant et/ou de l'orthophoniste. Mis en œuvre par les enseignants, l'APTA est révisé par ces derniers tous les ans et accompagne l'élève tout au long de sa scolarité.

Les élèves ayant des troubles des apprentissages ont un APTA mais ils ne sont pas nécessairement en situation de handicap.

RAPPEL SUR LE RECENSEMENT OBLIGATOIRE ET LA JDC

À partir de 16 ans l'attestion de recencement et le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) sont obligatoires pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens et concours sousmis à l'autorité publique (CAP, DNB, BAC, Bac pro, concours administratifs, permis de conduire...)

Recensement

Vous avez l'obligation de vous faire recenser dès l'âge de 16 ans et dans les 3 mois qui suivent.

Il vous suffit de vous présenter, ou l'un de vos parents, à la mairie de votre domicile munis des justificatifs suivants :

- votre carte nationale d'identité ou votre passeport,
- le livret de famille ou un extrait de naissance,
- un justificatif de domicile (facture d'électricité, etc).

Il vous sera remis une attestation de participation.

Il est possible de régulariser la situation vis-à-vis du recensement jusqu'à l'âge de 25 ans.

Journée Défense et Citoyenneté

Vous serez convoqué(e) par le centre du service national. à l'issue de votre JDC vous recevrez un **certificat de participation**.

Site officiel pour la JDC https://presaje.sga.defense.gouv.fr/

En Nouvelle-Calédonie, pour toute information sur la JDC, adressez-vous au :
centre du service national en Nouvelle-Calédonie
caserne Gally-Passeboc - rue Olry, Nouméa
BP 38 - 98843 Nouméa cedex
téléphone 29 28 78 - csnj-nc.contact.fct@def.gouv.fr

ma JDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté

ARMEE DE TERRE
ARMÉE DE L'AIR & DE L'ESPACE
MARINE NATIONALE
Gendarmerie nationale

LES BOURSES ET AIDES PROVINCIALES

Les provinces accompagnent les élèves dans leurs études grâce à de nombreux dispositifs, dont certains sont ouverts aux non boursiers.

Les provinces aident tout enfant scolarisé dans un établissement de la Nouvelle-Calédonie de la maternelle jusqu'à la Terminale ou Certificat de spécialisation, dont la famille répond aux conditions d'attribution et de ressources.

Le demandeur doit être résidant de la province concernée ou y avoir le centre principal de ses intérêts matériels et moraux.

PROVINCE SUD

https://www.province-sud.nc/catweb/app/demarches/bourses-scolaires

Sont concernés les élèves scolarisés en primaire ou secondaire dans un établissement d'enseignement public ou privé sous contrat situé en province Sud, sous certaines conditions de revenus et de situation familiale.

La campagne a commencé le 1er mai et se termine le 30 septembre 2026 au plus tard.

La bourse et les aides sont attribuées en fonction de la date de dépôt de la demande et lorsque celle-ci est jugée complète. Elle est attribuée au maximum pour l'année scolaire. La demande de bourse doit être renouvelée chaque année scolaire.

IMPORTANT !

Faites vos démarches impérativement avant le 30 septembre 2026 pour bénéficier de la bourse de l'année 2027. Tout dépôt de dossier après le 30/09/2026 sera considéré comme hors délai.

PROVINCE NORD

https://www.province-nord.nc/enseignement/allocations-scolaires

Les allocations scolaires sont composées de différentes aides et bourses en faveur des familles résidant en province Nord, ayant un ou plusieurs enfants scolarisés dans un établissement du 1er degré, à la maternelle ou au primaire, et du second degré, au collège, au lycée.

Les aides se classent en 4 catégories :

- Les bourses d'externat, de demi-pension et d'internat ;
- L'aide au transport scolaire ;
- Les aides annexes aux frais de location des manuels scolaires, aux frais de rentrée et aux frais de cantine ou d'internat ;
- L'aide (ou secours scolaire) à caractère exceptionnel.

Le formulaire de demande de bourse peut être, rempli en ligne, téléchargé ou retiré à la DEFIJ de la province Nord à Koohnê ou à l'antenne de Nouméa.

Le dossier complet doit être transmis jusqu'au 31 octobre prochain à la direction de l'enseignement, de la formation, de l'insertion et de la Jeunesse (DEFIJ).

PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ

https://www.province-iles.nc/page/aides-scolaires-et-bourses

Pour plus d'informations rapprochez-vous de l'établissement scolaire de votre enfant.

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

www.ac-noumea.nc

Immeuble Flize
1, avenue des frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex
Téléphone 26 61 00

Direction du service d'État, de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement (DAFE)

(Enseignement agricole)

https://dafe.gouv.nc/

209, rue A. Bénébig – Haut Magenta
BP 180 - 98845 Nouméa Cedex
Téléphone 23 24 30
Courriel :
direction.dafe@gouv.nc
orientation.dafe@gouv.nc

Les fédérations de parents d'élèves

F.A.P.E.P.

Fédération des associations des parents d'élèves des lycées et collèges de l'enseignement public
Téléphone 77 73 21 ou 79 13 33
Courriel mekecuer@gmail.com

F.C.P.E.

Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques
Téléphone 87 09 79

Courriel sylvain.hons@yahoo.fr

U.G.P.E.
Union des groupements des parents d'élèves des établissements scolaires
Téléphone 28 24 54
Courriel secretariat.ugpe@lagoon.nc

Direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC)

https://ddec.site/

3, rue Frédéric Surleau, centre-ville
BP P5 – 98851 Nouméa Cedex
Téléphone 23 24 24

Associations membres de l'association ADEPT.NC

https://www.adept.nc

57, rue du Pasteur Marcel Ariège
Centre-ville
BP 3894
98846 Nouméa Cedex

Fédération de l'enseignement libre protestant de Nouvelle-Calédonie (FELP)

Lot 1 les Banians
BP 683 - 98860 Koné
Téléphone 42 49 68
Courriel accueil@felp.nc

Réseau information, insertion, formation, emploi - RIIFE
https://www.riife.nc

Animé par la Direction de la Formation Professionnelle Continue de la Nouvelle-Calédonie (DFPC-NC)

Des membres–partenaires

Bureau information jeunesse Province Nord

Anciens locaux du dispensaire de Koné
Téléphone 47 78 94
Courriel bijpn-acc@province-nord.nc

Direction de l'enseignement, de la formation et de l'insertion des jeunes province Nord (DEFIJ PN)

http://www.province-nord.nc

41 avenue Jimmy Welepane
BP 41 - 98860 KONE
Téléphone 47 72 27
Courriel defij-sfi@province-nord.nc

Centre information mobilité jeunesse de Nouvelle-Calédonie

https://information-jeunesse.nc

33 rue Jean Jaurès
98800 Nouméa
Téléphone 28 22 66
Courriel secretariat.cijnc@gmail.com

Établissement provincial de l'insertion, de la formation et de l'emploi pour les Îles Loyautés (EPIFE)

contact-site@epefip.nc

EPIFE Lifou

BP 253 Havila Wé
Téléphone 45 10 98

EPIFE Maré
BP 139 La Roche
Téléphone 45 49 15

EPIFE Ouvéa

BP 24 Wadrilla
Téléphone 45 52 58

LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

Accueil public, gratuit et personnalisé avec ou sans rendez-vous.

Des psychologues de l'éducation nationale sont à votre écoute et vous accompagnent vers la réussite et dans la réalisation de vos projets.

CIO Nouméa et Îles
10 rue Georges Baudoux
26 61 66
cio@ac-noumea.nc

CIO Antenne de La Foa
Collège de la Foa
44 33 04 - 99 85 08
cio.lafoa@ac-noumea.nc

CIO Antenne de Koné
Campus de Baco
Université de la Nouvelle-Calédonie
29 07 09 - 99 84 19 - 99 96 28
cio.kone@ac-noumea.nc

CIO Antenne de Poindimié
Lycée Antoine Kéla
42 32 01 - 78 59 64 - 99 84 85
cio.poindimie@ac-noumea.nc

Du lundi au jeudi de 8h00 à 11h30 et de 12h30 à 16h00
Le vendredi de 12h30 à 16h00

Consultation libre de la documentation le vendredi matin de 8h00 à 11h30

Pendant les vacances scolaires
Du lundi vendredi de 8h00 à 11h00 et de 12h00 à 15h00

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE ET UN ACCOMPAGNEMENT PAR DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DES ÉLÈVES ET DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AVENIRS
onisep

La fabrique de l'orientation

https://avenirs.onisep.fr/